

## L'Industrie Aéronautique Tunisienne

*Une Supply Chain Complète et Intégrée*





**Nous vous  
accompagnons  
pour réussir**

## LE COURRIER DE L'INDUSTRIE

Revue éditée par l'Agence de Promotion  
de l'Industrie et de l'Innovation

N°136-Juin 2017

### Responsable de la Publication

Samir Bechouel  
Directeur Général

### Directeur de la rédaction

Salem Bouarada  
Directeur Général Adjoint

### Rédacteur en chef

Fayçal Cherif

### Rédacteur en chef adjoint & Secrétaire de rédaction

Hajer Zidi

### Rédacteurs

Imen Ghodhbane Ben Slima - Abir Chaouachi  
Hajer Zidi-Ahmed Touhami - Nadia Ben Miled  
Hatem Louati - Imen Ouni Jaouadi - Mouldi  
Somai

### Comité de lecture

Moez Elj - Hamadi Tizaoui - Imen Ghodhbane  
Ben Slima - Hajer Zidi - Achwek Ben Hassine  
Ghozzi - Nadia Ben Miled - Amel Gomri

### Conception et impression

Media Horizon

### Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation

63,rue de syrie, 1002 – Tunis Belvédère

Téléphone : (+216) 71 792 144

Fax : (+216) 71 782 482

E-mail : [apii@apii.tn](mailto:apii@apii.tn)

[www.tunisieindustrie.nat.tn](http://www.tunisieindustrie.nat.tn)



## SOMMAIRE

<b>Editorial</b> .....	4
<b>La Tunisie Terre de l'aviation</b> .....	6
<b>La Tunisie, Votre Destination pour l'Industrie Aérospatiale</b> .....	10
<b>Interview</b> .....	18
KOKA AUTOMOTIVE	
<b>Interview</b> .....	20
M. le Ministre de l'Industrie et du Commerce	
<b>Interview</b> .....	22
Mecahers Aerospace	
<b>Un nouveau Cadre Règlementaire et Institutionnel</b> .....	24
<b>Interview</b> .....	29
M. le Ministre du Développement de l'Investissement et de la Coopération Internationale	
<b>L'Administration Tunisienne :</b> .....	31
Le Décollage vers la Modernisation	
<b>Une Infrastructure Moderne et Dédiée</b> .....	35
<b>Interview</b> .....	40
STELIA AEROSPACE Tunisie	
<b>La Tunisie : Un Pool de Compétences</b> .....	43
<b>Les Structures d'appui</b> .....	49
<b>Le Groupement des Industries Aéronautiques et Spatiales (GITAS)</b> .....	56
<b>Des Talents Tunisiens innovent</b> .....	59

**A**vec près de 80 entreprises employant 13000 salariés, la filière aéronautique tunisienne occupe une place importante dans la chaîne mondiale.

Les activités de l'industrie aéronautique tunisienne sont à haute valeur ajoutée et couvrent tous les métiers dédiés à l'aéronautique. Elles vont des services de conception et d'ingénierie, à la maintenance aéronautique en passant par le décolletage et l'usinage de haute précision, le câblage aéronautique, la fabrication d'aérostructures, le traitement de surface, le composite, etc.

Marquant un record de croissance à deux chiffres, l'industrie aéronautique tunisienne devient une filière prometteuse pour la Tunisie.

La position géostratégique attrayante, la proximité linguistique et organisationnelle, le système éducatif performant, la main d'œuvre qualifiée et les compétences, l'environnement propice aux affaires, une infrastructure moderne et dédiée, le cadre réglementaire adapté, constituent des avantages comparatifs de la Tunisie. Ces atouts jouent en faveur d'un positionnement approprié dans les politiques et stratégies d'out sourcing des multinationales aéronautiques.

Saisissant ces opportunités et ces atouts du site Tunisie, plusieurs équipementiers et donneurs d'ordres mondiaux y sont implantés à l'instar de : STELIA AEROSPACE, LATECORE, ZODIAC AEROSPACE, HUTCHINSON, DEMAT, MECHAHERS AEROSPACE, FIGEAC AEROSPACE, etc.

En outre, avec la nouvelle loi d'investissement de 2016, entrée en vigueur en Avril 2017, les entreprises étrangères trouveront plus de facilités à travailler en Tunisie et à rapatrier leurs bénéfices en toute sécurité.

Avec l'émergence du cluster aéronautique à El Mghira, la Tunisie, en collaboration étroite avec les acteurs étrangers et locaux de la filière, opte pour une maximisation des effets vertueux des économies de concentration, d'agglomérations de proximité et d'échelles.

En conclusion, la filière aéronautique tunisienne fait l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics, qui travaillent pour l'amélioration de la gouvernance de ce secteur à travers la création de clusters aéronautiques nationaux, ayant mission l'amélioration des conditions de production, de productivité et de qualité.

**TUNISIA,**  
YOUR ONE STOP SHOP FOR  
AEROSPACE INDUSTRY



# La Tunisie : Terre de l'Aviation

Par Mme Imen Ghodhbane Ben Slima -APII  
M. Mouldi Somai -APII

## Aéronautique ou Aviation ?

**L'aéronautique est un domaine qui inclut la science de la navigation aérienne et les technologies ayant pour but de construire et de faire évoluer un aéronef dans l'atmosphère terrestre.**

**L'aviation, est une activité aérienne (soit de sport et de loisir, soit militaire soit économique) qui comprend l'ensemble des acteurs, technologies et règlements permettant d'utiliser un aéronef à une fin spécifique.**

**Ainsi, l'aviation s'intéresse particulièrement aux avions par contre l'aéronautique est un domaine plus général qui concerne tous types d'aéronefs.**

## Les premières envies de voler :

Voler a toujours fasciné l'être humain depuis l'antiquité. Différentes légendes sont nées de cette envie, débutant par le mythe d'Icare, à l'ère des cerfs-volants avant deux mille ans, aux ailes battantes au moyen âge, aux aérostats au XVIIème siècle, aux vols planés au XVIIIème siècle.

C'est en 1863 que le terme «aviation» apparaît avec Gabriel de la Landelle, et qui signifie en latin «avis» (oiseau) et «actio» («action»).

Depuis cette date, plusieurs essais pour voler ont été réalisés par de nombreux personnes comme Otto Lilienthal, John Joseph Montgomery, Ferdinand Ferber et les frères Voisin.

Mais, en 1890, avec l'Eole, Clément Ader, fût le premier Homme à avoir décollé à l'aide d'un moteur. Cet inventeur et aventurier français, nommé père de l'aviation a inventé, en 1875, le nom «avion» qui signifiait Appareil Volant Imitant l'Oiseau Naturel.

De nombreux vols ont été réalisés depuis cette date, enracinant des grands personnages de l'époque : Alberto Santos Dumont, Paul Cornu, Henry Farman, Henri Fabre,...



## La Tunisie : terre de l'aviation

Pour nombreux, associer les mots «Tunisie» et «aviation» ne signifie qu'une destination touristique. Privilégiée par sa position géostratégique, la Tunisie se confirma un pivot tant méditerranéen qu'africain et dispose d'une histoire aérienne non négligeable.

Terre méditerranéenne, la Tunisie a offert les conditions naturelles idéales à l'essor de l'aviation et a attiré les pionniers de l'aviation. Depuis le XVIIème siècle, ses cieux cléments et sa population chaleureuse et enthousiaste furent témoins des prouesses des pilotes d'aérostats et autres aéronefs.

C'est au XVIIIème siècle, que l'aviation en Tunisie commence avec le décollage de la première montgolfière en 1784, à Tunis, non loin du palais du Bardo en présence du Bey.

Cette initiative a été appuyée, en 1898, par l'arrivée de deux astronautes français, ayant fait de nombreuses ascensions en France, ont traversé le ciel tunisien et s'arrêtaient sur la colline de Sidi Belhassan.



C'est en date du 22 avril 1909, qu'Albert Samama Chikly, le premier aéronaute tunisien et pionnier de la Transmission sans fil (TSF) et des rayons X en Tunisie, a effectué les premières photographies de Tunis vu du ciel.

Une des dates les plus marquantes de l'aviation mondiale mais aussi nationale est celle effectuée par Louis Blériot à bord de son « Blériot XI ». Avec son avion monoplan, monoplace, cet aviateur a réalisé le premier vol historique sur Tunis (sur le lac de Sidjoudi) en Septembre 1910, après avoir traversé la Manche, le 25 Juillet 1909.



« Mon voyage ? Que voulez-vous que je vous en dise ? Il n'a pas eu d'histoire. Je suis parti ; le moteur allait bien, l'hélice ronflait. [...] Alors j'ai aperçu au loin le château de Douvres. Ce fut-là désormais mon but. Vous dirais-je que je ne ressentais aucune émotion ? Ce serait altérer la vérité ; mais enfin ça allait bien. »  
(Louis Blériot, 25 juillet 1909)

Il faut souligner que plusieurs essais de l'aviation française ont eu lieu en Tunisie. Citons à titre d'exemple, les vols d'essais de Jean Dufour en 1910, le vol de l'aviateur Bouvier reliant Sousse à Kairouan en 1911, la traversée du Sahara : Biskra-Tunis en 1913 avec Reimbert et Hurard, ...etc.

C'est en 1913, que Roland Garros marqua un véritable essor de l'aviation en Tunisie. Reconnu comme recordman du monde de l'altitude, Garros réussit la première traversée de la Méditerranée dans les deux sens et ses exploits eurent lieu en Tunisie suite à deux tentatives effectuées en 1912 et en 1913, d'après M. Habib Soussia, dans son livre « L'essor de l'aviation en Tunisie : de Roland Garros à nos Jours ».

Roland Garros, au bord de son avion Morane Saulnier -Type H, était le premier à avoir relié l'Afrique et l'Europe par la voie aérienne : partant de Tunis vers Rome.



Plus tard dans ses mémoires, Roland Garros exprime quelques regrets : « Mais je ne me pardonnerai jamais de n'avoir été visité ni Timgad ni Carthage- aux portes de Tunis...ni les curiosités de Tunis même... (Je n'ai pas vu la ville arabe). J'ai perdu, comme toujours par mon indolence, l'occasion de connaître tout un beau pays. »

D'après une lettre adressée aux tunisois, de Roland Garros où il disait :

“  
**J'ai trouvé à Tunis du soleil, de la chance et de la sympathie, j'en tresserai un souvenir**  
 ”



A travers ce vol intercontinental, Roland Garros avait participé à la naissance des premières balises d'aide à la navigation aérienne.



Tracé de la première liaison aérienne entre l'Afrique et l'Europe (Tunis-Rome), le 18 Décembre 1912



Mémorial de Roland Garros dans la cité militaire à Bizerte



Roland Garros lors de son arrivé à Bizerte Le 23 septembre 1913

Source : Journaux - anciens ; www.decampe.net

Depuis, plusieurs liaisons aériennes ont vu le jour à l'instar de la liaison Tunis-Oujda-Tunis, la liaison Tunis-Casa-blanca-Tunis, liaison Tunis-Paris. L'aéropostale en Tunisie a bien démarré au mois de Mars 1919.

Ainsi, La Tunisie, qui fut le premier pays d'Afrique à recevoir du courrier aérien, a vu défiler dans ses cieux des pilotes de renom, de Garros à Coli et de Costes à Georges Madon, et se prévaut aujourd'hui de disposer de Tunis Air, l'une des compagnies aériennes les plus sûres au monde, créée officiellement par le décret du 21 octobre 1948.



C'est qu'au 1er avril 1949, que Tunisair commence l'exploitation des avions affrétés au départ par Air France. En Juillet 1958, l'état tunisien décide de la Tunisification de l'aéronautique civile.

Grâce aux efforts déployés, on assiste à la création de l'Office des Ports Aériens de Tunisie (OPAT) en 1970, qui est actuellement l'Office de l'Aviation Civile des Aéroports (OACA).

Le parc de Tunisair – Années 50



Source : L'essor de l'aviation en Tunisie de Roland Garros à nos jours » Habib Soussia, 2006

Depuis, la Tunisie s'est engagé sur des plans d'aménagement et de développement de l'infrastructure du

transport aérien à travers la construction de nouveaux aéroports à l'instar des aéroports de « Al Monastir en 1968, de Tunis-Carthage (Ex Al Aouina) en 1972 et de Tozeur-Nafta en 1978. Ceci a permis un accroissement du trafic aérien et l'apparition de nouvelles compagnies aériennes outre que Tunisair au début des années 90 à l'instar de Nouvel air, Tuninter, Tunisavia, ... etc.



M. Habib Soussia dans son ouvrage

“  
 La naissance de l'avion émane, comme toute révolution technologique, du travail collectif d'une génération de pilotes, mécaniciens, constructeurs et opérateurs. Parmi eux, on accorde la place qui convient à ceux habitués aux champs d'aviation tunisiens, qui sont sortis de leur anonymat pour rejoindre la liste des aviateurs mondiaux prestigieux “.

On cite ainsi quelques noms des premiers aviateurs tunisiens :



➤ **KOUKI Mohamed Ali**, premier tunisien à exercer dans un cockpit en 1960



➤ **LADJIMI Habib**, le premier pilote tunisien depuis 1961



➤ **SOMAÏ Mohamed Habib** premier mécanicien navigant

Sans oublier, que nombreuses femmes ont confirmé que l'aéronautique voire le pilotage n'est pas une spécialité masculine mais c'est une branche sollicitant de la volonté, de la patience et de la détermination. MENCHARI Alia est la première femme tunisienne, commandant de Bord d'avion dans le continent africain, suivie par CHETALI Selma, deuxième femme pilote en Tunisie.



CHETTALI Selma



MENCHARI Alia

Source : <http://garrosatunis.blogspot.com> - Roland Garros en Tunisie- femmes pilotes

Quant au volet industriel, le début de ce secteur industriel en Tunisie a été marqué, aux années 70, par l'implantation des premières unités industrielles étrangères. Ce n'est qu'au début du 21<sup>ème</sup> siècle, que le potentiel de cette filière, en Tunisie, commence à procurer ses portées.

Ce qui explique, ces dernières années, la croissance remarquable de cette industrie de haute technologie en termes d'unités installées, d'emplois créés qu'en volumes d'investissements réalisés. On assiste de nos jours à l'arrivée de grands opérateurs, travaillant pour des grands équipementiers aéronautiques internationaux, dont Airbus.

De ce fait, il ne suffit donc simplement d'avoir des ailes pour voler, c'est plutôt de nombreuses parties dans l'avion qui doivent être conçu pour le vol. C'est grâce à des savoirs qui se développent depuis des siècles, qu'on a réussi à créer les ailes, le moteur, l'avion et à former des pilotes pour pouvoir voler.

# La Tunisie, Votre Destination pour l'Industrie Aérospatiale

Par Mme Imen Ghodhbane Ben Slima - APII  
Mme Imen Ouni Jaouadi - APII



La Tunisie est l'un des pays du continent africain, qui s'affirme comme un acteur de la chaîne de valeur aéronautique mondiale.

Dotée d'une Supply chain performante couvrant une panoplie de métiers allant de la production et l'assemblage mécanique, du câblage, de la chaudronnerie, du composite et du traitement de surface, à l'ingénierie et aux services de maintenance aéronautiques.

Le secteur des composants aéronautiques tunisien a connu un essor exceptionnel durant la dernière décennie et témoigne d'un dynamisme incontestable.

## L'envol de l'aéronautique en Tunisie :

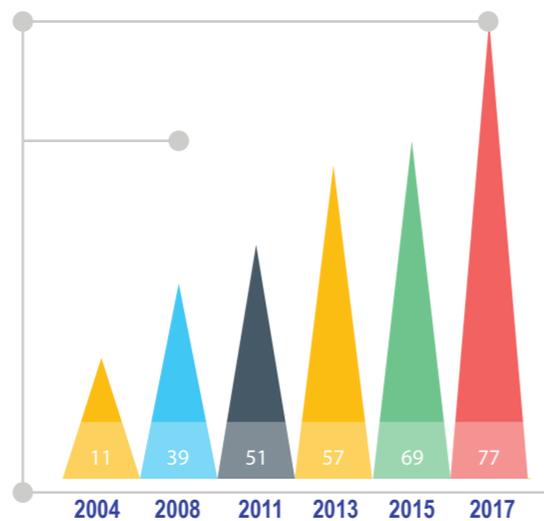
Situé au carrefour des marchés africains et européens, le territoire tunisien offre de belles perspectives aux grands groupes internationaux et aux PME qui produisent des sous-ensembles destinés au fleuron de l'aéronautique.

### I. Entreprises et Emplois du secteur :

#### a) Entreprises du secteur :

Confirmant son attractivité, plusieurs groupes de renommée internationale ont choisi le site tunisien pour implanter leurs filiales à l'instar du groupe LATECOERE en 1998, du groupe SABENA TECHNICS en 2002, du groupe ZODIAC AEROSPACE en 2005 et STELIA du groupe EADS en 2011. C'est ainsi que le nombre d'unités spécialisées dans la production de sous-ensembles destinés au secteur de l'aéronautique a été multiplié par 7 passant de seulement 11 unités en 2004 pour atteindre 77 unités en 2017.

Figure 1 : Evolution du nombre d'entreprises aéronautiques



Source : Enquête CEPI/APII-Avril 2017

#### b) Emplois du secteur :

Quant au nombre d'emplois de cette filière, il a connu un accroissement remarquable passant de 1310 en 2004 pour frôler les 13000 personnes en 2017.

Figure 2 : Evolution des emplois du secteur aéronautique



Source : Enquête CEPI/APII-Avril 2017

“ Il importe de souligner que le secteur aéronautique tunisien est l'un des rares secteurs industriels, qui a créé des milliers de postes d'emplois depuis la révolution.

Selon les prévisions annoncées par le GITAS, ce secteur continuera à créer des emplois à raison de 1000 postes d'emplois par an sur les cinq prochaines années.

Mais cela reste insuffisant en comparaison aux opportunités qu'il offre et au potentiel de développement qu'il présente.

Cette croissance continuera et ne risquera pas de ralentir à court et moyen terme, étant donnée :

- L'augmentation des commandes des constructeurs ainsi que ceux de la Tunisie
- Les extensions et les réorganisations prévues par les unités industrielles à l'instar de FIGEAC Aéro, Corse composite, KOKA Automotive,....etc.
- L'installation des nouvelles machines sur les différents sites de STELIA, ZODIAC,....etc.

#### c) Agglomération et répartition régionale :

L'industrie aéronautique tunisienne s'agglomère dans la Zone du Grand Tunis et spécifiquement dans le gouvernorat de Ben Arous, qui abrite à lui seul 24 unités employant 30% des emplois totaux du secteur .

Cette concentration se justifie par la création du parc aéronautique d'El Mghira, nommé aussi aéroport d'El Mghira, à la zone Industrielle de Ben Arous.

Le maillage territorial illustré ci-dessous, montre aussi que la région du Sahel vient en deuxième position avec une concentration importante à Sousse.

Figure 3 : Maillage territorial des entreprises aéronautiques



Source : Enquête CEPI/APII-Avril 2017

Des orientations vers les gouvernorats où l'Etat accorde des avantages liés au développement régional sont compatibles.

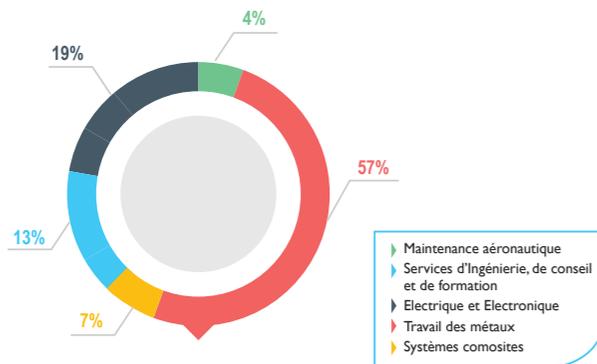
On repère le gouvernorat de Zaghuan qui abrite 5 entreprises employant 1248 personnes. Quant au gouvernorat de Béja, on observe l'implantation de deux entreprises dont une unité 100% tunisienne créée en 2015 et entrée en production fin Octobre 2016 et employant

une cinquantaine d'ingénieurs et de techniciens.

#### d) Métiers du secteur :

En 2017, la filière aéronautique tunisienne comprend 63 unités industrielles intervenant dans les activités de production des systèmes aéronautiques et de 14 entreprises de services opérantes dans le développement de logiciels, le prototypage et les services de maintenance aéronautique.

Figure 4 : Répartition des entreprises aéronautiques par métiers



Source : Enquête CEPI/APII-Avril 2017

La majorité des emplois sont accaparés par les unités industrielles produisant les composants aéronautiques alors que 10% relèvent des entreprises de services d'ingénierie, de conseil et de formation, comme l'illustre le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Répartition des emplois aéronautiques par métiers

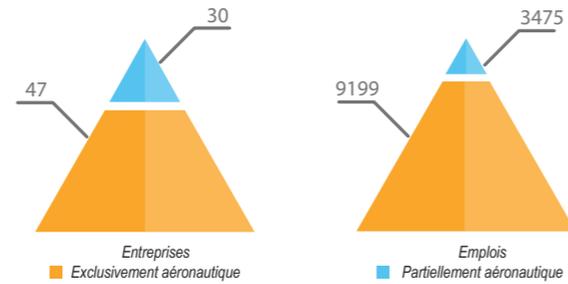
Métier	Emploi
Maintenance aéronautique	1 017
Services d'ingénierie, de conseil et de formation	1 327
Electricité et électronique	3 980
Travail des métaux	5 274
Systèmes composites	1 076
<b>TOTAL</b>	<b>12 674</b>

Source : Enquête CEPI/APII-Avril 2017

Précisons que près de 61% de ces entreprises industrielles, produisent exclusivement des composants aéronautiques, alors que 39% d'entre-elles, concourent aussi dans des filières autres que l'aéronautique comme l'automobile, le textile, le plastique, le ferroviaire, les télécommunications, etc.

Quant aux emplois, on note que 73% des emplois totaux de la branche aéronautique sont accaparés par les entreprises travaillant exclusivement pour l'aéronautique.

Figure 5 : Répartition des entreprises et des emplois du secteur aéronautique



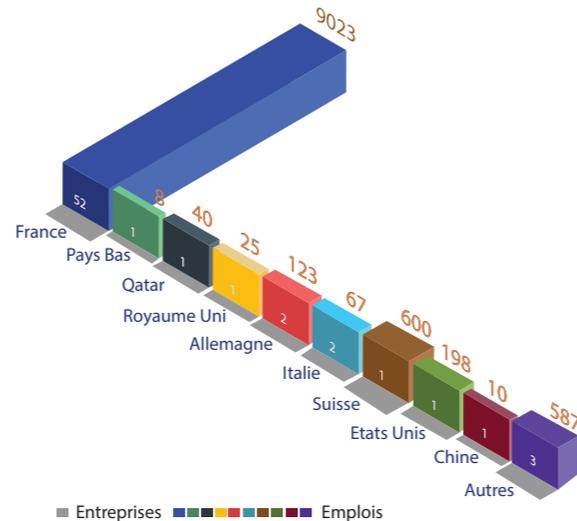
Source : Enquête CEPI/APII-Avril 2017

#### e) Régime et nationalité du secteur :

Par ailleurs, force de constater que la majorité des entreprises aéronautiques travaillent pour l'export (soit 71%) et elles emploient 92% de l'emploi total du secteur.

86% des entreprises aéronautiques implantées sur le site tunisien sont étrangères, créant près de 11000 postes d'emplois. Quant aux entreprises tunisiennes, elles continuent à émerger pour arriver à 11 unités industrielles en 2017.

Figure 6 : Nationalité des entreprises et des emplois de la branche aéronautique



Source : Enquête CEPI/APII-Avril 2017

La France reste le premier partenaire et donneur d'ordre de la Tunisie pour le secteur aéronautique, elle accapare la part de lion en nombre d'entreprises (soit 67% du nombre total des entreprises aéronautiques) mais aussi en matière d'emplois avec 9023 personnes.

Les pays du Golf (Le Qatar), de l'Asie et de l'Amérique ont fait confiance au site tunisien en y implantant leurs unités industrielles aéronautiques. Ceci témoigne d'une attractivité et d'une compétitivité incomparable de la Tunisie.

#### f) Certification régissant le secteur :

La sécurité et la navigabilité sont des préoccupations fortes, voire même synonymes d'enjeux commerciaux. Peu de secteurs exigent un respect des normes Qualité comme celui de l'aéronautique et spatial. Ainsi, à l'échelle mondiale, la clé de réussite pour un tel marché hautement concurrentiel réside dans le management de la qualité et la certification. L'industrie aéronautique a traduit ces objectifs Qualité en termes de performance et de satisfaction client adaptées au niveau d'exigence attendu.

Plusieurs normes régissent le secteur allant de la norme EN 9100, qui est la norme Qualité des secteurs Aéronautique, Espace et Défense.

Cette certification EN 9100, constitue une des exigences de base pour tous les fournisseurs souhaitant travailler avec des industriels comme Airbus, Boeing, Rolls-Royce, Safran, Zodiac...

La certification relative à la famille des normes EN/AS/JISQ 9100 s'applique à tous les domaines de la chaîne de valeur aéronautique (activités de conception, développement, fabrication des équipements, d'accessoires aéronautiques, pièces de rechanges, approvisionnement), ainsi qu'aux motoristes, constructeurs et aux compagnies aériennes...

En Tunisie, les entreprises aéronautiques, que ce soit industrielles que de services répondent aux exigences et aux normes internationales régissant cette industrie.

Elles sont certifiées EN9100, ISO 9001, ISO14001, PART 21, Agréments Clients... ISO-TS, IS14001, ISO 18001, JAR LEVEL D, CMMI, AQAP 2120, ISO-14001 et autres.

Consciente de l'importance de la certification pour la croissance et la réussite de ce secteur, la Tunisie, depuis 2010, encourage les entreprises et les orientant vers le référentiel EN 9100 spécifique à l'aéronautique.

Des incitations spécifiques destinées aux entreprises les plus performantes concernent l'introduction des agréments aéronautiques EASA part 21 pour la production et pour la conception.

## 2. Echanges Extérieures du secteur : (L'industrie aéronautique tunisienne et les marchés mondiaux )

#### a) Exportations du secteur :

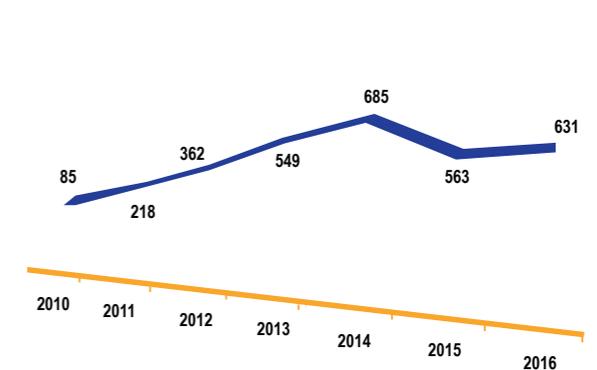
Comme tous les indicateurs du secteur, les exportations aéronautiques ont aussi reflété la compétitivité de la Tuni-

sie, comme site attractif pour l'industrie aérospatiale. Elles se sont multipliées par 7 passant de 85 MTND en 2010 à 631 MTND en 2016.

La montée en puissance de la filière appuyée par l'accroissement notable des exportations, est due à l'implantation de prestigieuses firmes, à l'instar, de l'avionneur français Airbus, via le groupe EADS- European Aeronautic Defence and Space Company.

Ce groupe a signé en janvier 2009 un mémorandum avec le Ministère du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale pour la création de la filiale STELIA Aerospace (ex Aéroliia) comme étant un parc aéronautique sur la zone industrielle d'El Mghira, dans le gouvernorat de Ben Arous. Ainsi, Stelia Aerospace a conçu un parc industriel unique au monde où un produit est réalisé de A à Z en Tunisie et sur le même site. Aux côtés de cette entreprise, on retrouve ses partenaires comme cette Stelia Aerospace, on retrouve ainsi Thyssen Krupp (fournisseur de tôle épaisse en aluminium), Figeac Aéro (usinage et profilés), Mecahers (pièces tôlées), Mecaprotec (procédés spéciaux de traitement de surface et de peinture), SFTL (Groupe Blondel pour la logistique), Mécanvois (outillages) et enfin Corse Composite (éléments de structure en composite).

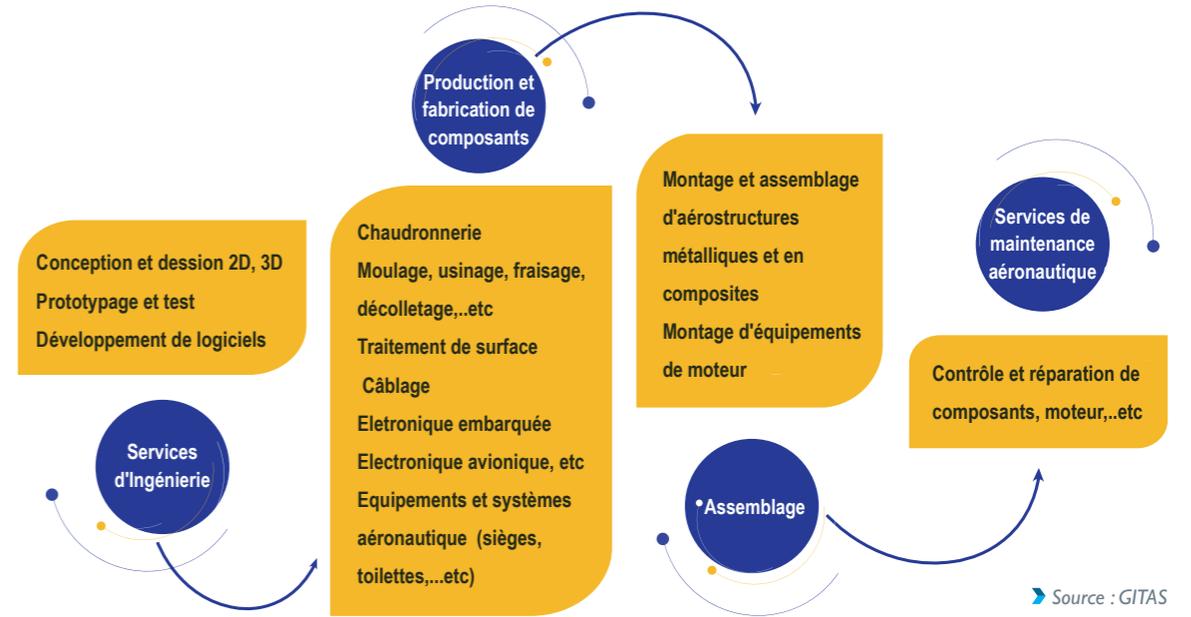
Figure n°7 : Evolution des exportations aéronautiques Tunisiennes (2010-2016)



Unité : en MTND  
Source : INS (Avril 2017)

La Tunisie exporte plusieurs pièces et parties d'avions à l'instar des composants et ensembles électroniques, Hélices et rotors, trains d'atterrissage, des pièces en plastique et en tôlerie fine.

Les composants aéronautiques tunisiens sont exportés principalement vers la France, suivi des Etats Unis et du Royaume uni, comme l'indique le camembert ci-dessous :



Source : GITAS

Il faut souligner que la structure basse, ou avant de tous les avions Airbus A320 et A330, est produite exclusivement en Tunisie avant d'être transférée en France pour finir l'assemblage.

Le parc aéronautique d'El Mghira, où sont fabriquées ces structures et d'autres ensembles complexes, est le seul au monde qui soit totalement intégré et autonome. Ceci a permis à la Tunisie d'en faire un pôle aéronautique d'envergure internationale et un exemple qui est en train de se dupliquer mondialement.

La Tunisie abrite aujourd'hui, de grands firmes et équipementiers de l'aéronautique internationale, parmi lesquels Airbus, et qui ne font pas uniquement de la pièce de rechange et de la sous-traitance ou de la première monte mais aussi des sous-ensembles d'une certaine complexité.

Ainsi, la main d'œuvre tunisienne abondante et qualifiée permet de répondre à la complexité et à l'innovation touchant les métiers de l'aéronautique.

Consciente de son potentiel incontestable dans le domaine de l'aviation, la Tunisie a appuyé la formation par l'inauguration, le 16 Mai 2017, du Centre d'Excellence dans les Métiers de l'Industrie Aéronautique (CEMIA) à El Mghira.

Des modules de formations seront dispensés et adaptés aux besoins des entreprises et susceptibles de renforcer l'industrie aérospatiale et ainsi booster l'économie tunisienne.

L'implantation de STELIA Tunisie (ex AEROLIA) a été accompagnée d'une réflexion sur le dispositif de formation, et a apporté une compétence aérostructure et créer le premier cluster.

Ceci justifie la croissance des embauches de la main d'œuvre et qui concerne tous les métiers de la Supply Chain aéronautique : mécanique (31 %), électronique et électrique (17 %), plasturgie et composites (10 %), tôlerie (10 %),...etc.

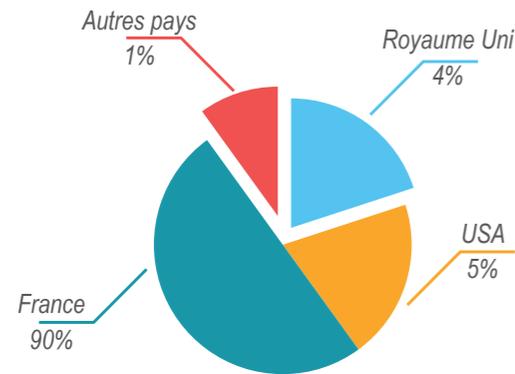


Nous créons des emplois en Tunisie, mais aussi en France et en Europe.

Ainsi, les entreprises présentes en Tunisie prospèrent des deux côtés de la Rive méditerranéenne, à l'image de Zodiac ou Stelia Aerospace, dont leurs sites dans le monde continuent à croître d'une manière remarquable

Source : Membres du GITAS - Air Cosmos

Figure n° 8 : Exportations aéronautiques par pays



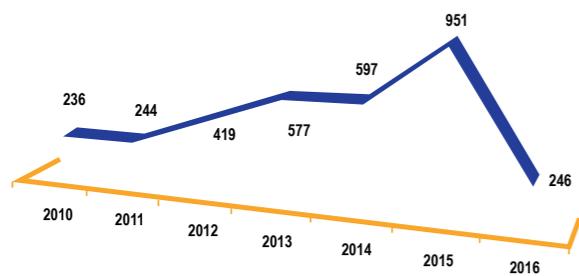
Source : INS (Avril 2017)

### b) Importations du secteur :

Quant aux importations relatives au secteur aéronautique, elles se sont restées stables de l'ordre de 244 MTND entre 2010 et 2011, pour s'accroître sur la période (2012-2015) et atteindre 951 MTND en 2015.

Elles ont rechuté pour atteindre le même niveau que 2010 soit 246 MTND en 2016.

Figure n° 9 : Evolution des importations aéronautiques Tunisiennes (2010-2016)



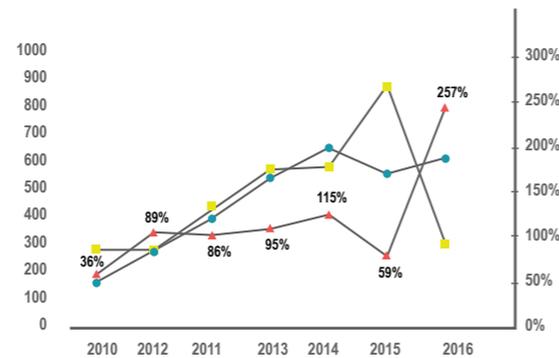
Unité: MTND  
Source : INS (Avril 2017)

Les importations tunisiennes en composants aéronautiques concernent essentiellement les ballons et dirigeables, de planeurs,...etc.

### c) Taux de couverture du secteur :

Les échanges extérieurs ont permis de dégager un taux de couverture de l'ordre de 256% pour l'année 2016, ce qui reflète la bonne mine du secteur aéronautique tunisien.

Figure n° 10 : Evolution des échanges extérieurs du secteur aéronautique



— Exportation en MTND — Importation en MTND — Taux de couverture

Source : INS (Avril 2017)

Selon les agrégats économiques sus-illustrées, la croissance du secteur aéronautique est forte et la Tunisie a réussi à élever son niveau jusqu'à proposer une Supply chain complète.

## La Tunisie : Une Supply chain intégrée et complète

Les activités de l'industrie aéronautique tunisienne sont à haute valeur ajoutée. Elles vont des services et de l'ingénierie software/hardware, principales composantes de la chaîne de valeur aéronautique mondiale, à la production des systèmes aéronautiques en passant par le décolletage et l'usinage de haute précision.

## Les Opportunités d'investissement

Afin de renforcer le positionnement de la Tunisie en tant que "hub" régional pour les échanges commerciaux et de réussir la croissance du secteur, plusieurs axes stratégiques et opportunités se présentent :

• la création de nouvelles activités comme :

- **Le stockage d'avions** : Cette activité est en pleine croissance suite à la crise et à la diminution des capacités de stockage des compagnies aériennes. Cette activité requiert des parkings dans des zones sèches, ce qui constitue une opportunité pour des aéroports tunisiens comme Tozeur.

- **Le démantèlement d'avions** : Selon des prévisions mondiales, cette activité affichera une croissance très forte puisque près de 15 000 avions seront à démanteler dans les 10 prochaines années.

- Le textile aéronautique permettant la fabrication de textiles aux normes aéronautiques relatifs aux tissus pour housses de sièges, pour rideaux, pour moquettes.

- la fabrication de rechanges pour avions, etc... ;

• La clusterisation des activités du secteur à l'instar de l'aéropôle d'El Mghira

• L'encouragement de la création de cellules de R&D par les entreprises du secteur

• La focalisation sur la chaîne de valeur dans l'industrie aéronautique, permettant de la replacer dans son environnement (transport aérien et univers socio-économique)



AGENCE FONCIERE  
INDUSTRIELLE



44 ans  
d'Appui  
à l'Investissement  
Industriel

## AMENAGEMENT DE ZONES INDUSTRIELLES

### CRÉATION

L'Agence Foncière Industrielle organisme à caractère industriel et commercial a été créée en 1973 placée sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et du Commerce pour renforcer le tissu industriel et contribuer ainsi au développement économique et social de la Tunisie.

### MISSIONS

La création et l'aménagement de zones industrielles équipées des commodités nécessaires à l'implantation des projets industriels.

La construction de locaux industriels modulables et leur mise à la disposition des investisseurs tunisiens et étrangers.

### RÉALISATIONS

Depuis sa création en 1973 et jusqu'à 2014, l'Agence Foncière Industrielle a réalisé 100 zones industrielles couvrant une superficie totale de 3000 ha environ réparties entre les grands centres urbains du littoral et les régions de l'intérieur.

Ces zones ont permis l'installation de près de 5000 entreprises oeuvrant dans différents secteurs. En outre l'AFI a construit 68 bâtiments industriels d'une superficie couverte de 110 000 m<sup>2</sup>:

- 60 bâtiments au cours de la période 1973-1985.
- 8 bâtiments au cours de la période 2002-2006.

### OBJECTIFS

- Renforcer d'avantage le tissu industriel par la création de nouvelles zones industrielles.
- Multiplier les efforts en vue de développer l'investissement industriel à l'intérieur du pays et notamment dans les régions du nord-ouest du centre et sud-ouest.

- Renforcer le principe d'égalité des chances entre les régions.
- Participer à la création de nouveaux postes d'emploi afin d'atténuer le taux du chômage.
- Garantir une infrastructure de qualité répondant aux exigences internationales.
- Concilier entre développement industriel et protection de l'environnement.
- Améliorer la qualité de vie dans les zones d'activités industrielles.

### L'AFI à l'appui de l'Industrie Aéronautique

L'Agence Foncière Industrielle s'investit pour promouvoir le secteur aéronautique en Tunisie et ce en surmontant les difficultés administratives et en mettant à la disposition des compagnies de renommée mondiale dans ce secteur des terrains dotés de toutes les commodités nécessaires, aménageables en fonction de leurs besoins et à des prix très compétitifs .

Dans ce cadre, l'AFI a pu procurer à la société AIRBUS, travaillant sous la raison sociale STELIA, un terrain dans la zone industrielle d'EL MGHIRA du gouvernorat de BEN AROUS. Celle-ci occupe actuellement une surface de 9.5 ha environ. En effet, l'installation de la société STELIA a permis d'accroître les activités de sous-traitance mécanique et informatique pour l'aéronautique. Un nombre important de sous-traitants œuvrent dans la zone industrielle d'EL MGHIRA sur une superficie totale de près de 10 ha, telles que les sociétés SFTL, Mecahers, Mecaprotec industries, CCA Tunisie...

# INTERVIEW AVEC

## M. Oussama Ksila

Directeur Général de KOKA AUTOMOTIVE

# KOKA

## Automotive

Propos recueillis par Mlle Hajer Zidi- APII



*Oussama Ksila, est un ingénieur en mécanique âgé de 38 ans. Après une riche expérience dans le secteur automobile dans plusieurs pays tels que la France, la Chine, l'Inde et la Hongrie, il revient en Tunisie pour créer, en 2015, son entreprise 100% Tunisienne dénommée KOKA AUTOMOTIVE spécialisée dans la fabrication d'outillages de découpe et d'emboutissage profond, l'usinage de pièce complexe et métaux durs, en plus d'un bureau d'étude et de conception intégré.*

### **Si vous commencez par présenter KOKA AUTOMOTIVE aux lecteurs ?**

KOKA AUTOMOTIVE est créé fin 2015 à la zone industrielle de Béja. C'est une société anonyme incluant la participation de plusieurs fonds d'investissements dont le capital s'élève à 2 000 000 Dinars.

Le démarrage effectif de notre unité date d'Octobre 2016 et en février 2017, nous avons réalisé la première augmentation de capital pour financer l'acquisition de nouvelles machines pour augmenter notre capacité de production.

KOKA Automotive est une entreprise spécialisée dans la fabrication d'outillages et l'usinage de plusieurs types de matière y compris les métaux dur (Titane). Les locaux de l'entreprise occupent 1800m<sup>2</sup>, ce qui permet une bonne gestion des contraintes de fabrication tout en ayant les techniques les plus performantes.

Elle emploie 38 personnes dont 90% sont des ingénieurs et des techniciens.

En plus du terrain actuel de 6500m<sup>2</sup>, un terrain supplémentaire de 7000m<sup>2</sup> a été acquis en Mai 2017 afin d'étendre l'activité et la superficie de l'entreprise.

**Pourquoi avez-vous choisi de s'implanter à Béja bien que la majorité des entreprises sont concentrées sur le Grand Tunis et à Sousse ?**

Nous avons choisi d'investir dans la zone de Béja afin de bénéficier des avantages de développement régional (zone II) en plus du prix intéressant du terrain.

Béja n'est pas loin du centre ville du Tunis ainsi que du port de Radès ce qui est encourageant étant donné que nos activités sont destinées à l'export.

La proximité de la zone Industrielle à l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques (ISET) a également motivé notre choix. En effet, nous avons signé des conventions avec l'ISET pour former les employés sur des thématiques spécifiques. Nous avons même invité des formateurs étrangers afin d'assurer des formations sur la métrologie.

Aussi, nous souhaitons faire bénéficier le personnel d'une formation en alternance en collaboration avec l'ISET.

### **Quelles sont les motivations ayant orienté votre choix pour investir dans l'industrie aéronautique ?**

A début, les activités de l'entreprise ont été orientées vers le secteur automobile. Mais durant la phase de démarrage du projet, nous avons trouvé des difficultés pour accrocher des marchés. En effet, les donneurs d'ordre sont très exigeants et sont réticents vis-à-vis des nouvelles entreprises, surtout que le coût d'un moule est très élevé (aux alentours de 40 000).

Ainsi et après plusieurs démarches commerciales, nous nous sommes orienté vers les entreprises aéronautiques ayant besoin de pièces usinées.

Bien que le secteur aéronautique exige plusieurs certifications qualité, nous avons réussi à avoir une première commande auprès de FIGEAC AEROSPACE pour une pièce. Satisfaite du produit et pour combler la forte expansion qu'elle enregistre, d'autres commandes ont été passées. Ceci m'a permis de gagner la confiance des différents partenaires de FIGEAC principalement STELIA AEROSPAC et Zodiac.

Pour répondre à la demande croissante des entreprises aéronautiques, nous avons acheté d'autres machines afin d'augmenter notre capacité de production en usinage. Actuellement, nos activités sont orientées à 90% à l'industrie aéronautique. La société KOKA AUTOMOTIVE a mis au service de l'industrie aéronautique le savoir-faire technique acquis dans l'industrie automobile. Les clients ont fait confiance à la société KOKA vu sa maîtrise de la conception, une bonne connaissance des processus de fabrication et sa grande réactivité à répondre au besoin urgent des clients.

**“ Bref ! Nous n'avons pas choisi le secteur aéronautique dès le début, mais c'est là où nous avons trouvé des marchés ; Il y a des opportunités énormes à saisir dans ce secteur en Tunisie ”**

### **Quelle est votre stratégie de développement ?**

Nous sommes en train d'étudier des accords de partenariats et une stratégie de développement sera mise en place à l'horizon 2019.

Une extension de notre site à Béja est prévue afin d'acquérir plus de machines et pourquoi pas attirer des partenaires français. Pour répondre à une forte demande pour les produits fabriqués par notre société, une nouvelle implantation au Maroc est envisagée vers la fin de 2018.

### **Comment voyez-vous l'avenir du secteur aéronautique en Tunisie ?**

Le secteur aéronautique en Tunisie a enregistré un développement du chiffre d'affaires de 15 fois en 10 ans. Des leaders du domaine ont témoigné de l'attractivité du site Tunisie, à l'instar de STELIA AEROSPACE TUNISIE, FIGEAC AEROSPACE, et leurs activités ne cessent de se développer.

La Tunisie offre des opportunités énormes ; J'encourage les Tunisiens ainsi que les étrangers à y investir.

# INTERVIEW AVEC

**M. Zied Ladhari**

Ministre de l'Industrie et du Commerce

Propos recueillis par Mlle Abir chaouachi- APII



**Pouvez-vous nous faire part de votre appréhension du secteur industriel en Tunisie à l'heure actuelle. Et quelles sont vos prévisions sur son évolution future ?**

En Tunisie, les industries manufacturières restent la locomotive de la croissance économique du pays. Elles se situent à la charnière de l'ensemble des activités économiques, de la construction aux services. Elles fournissent une grande partie des inputs des autres secteurs et déterminent de la sorte la valeur de leurs consommations intermédiaires. Elles sollicitent aussi fortement les autres secteurs comme les services backbone tels que les télécommunications, les services bancaires, le transport et les services professionnels. Elles offrent également la possibilité de positionner la Tunisie sur les niches d'exportation qui font appel à des produits hautement différenciés et à haute valeur ajoutée. Elles contribuent in fine à développer rapidement la compétitivité des entreprises et leurs capacités à innover.

Le secteur industriel a enregistré, en 2016, une augmentation de 45,7 % par rapport à 2015 en termes d'investissements déclarés. En 2017, la tendance à la hausse se maintient : +56% dans les investissements déclarés et plus de 37,7% d'emplois créés sur le premier trimestre de 2017 par rapport au premier trimestre 2016. Cette hausse des investissements déclarés revient principalement aux secteurs mécanique et électronique qui ont affiché une augmentation de 111,4 %.

Le Ministère de l'Industrie et du Commerce prévoit une transformation rapide de l'industrie

tunisienne vers la production de produits plus complexes, plus sophistiqués technologiquement, innovants, qui feront en sorte que la Tunisie intègre la quatrième Révolution Industrielle. Le rythme de cette transformation sera accéléré par le développement très soutenu des filières automobiles, aéronautiques et pharmaceutiques.

**Qu'en est-il de la stratégie mise en place par le Ministère de l'Industrie et du Commerce pour la promotion des secteurs porteurs notamment le secteur de l'aéronautique ?**

Depuis quelques années, le secteur aéronautique est en plein essor. Ce secteur a contribué à la création de 13000 emplois et 631 millions de dinars de chiffres d'affaires à l'export en 2016. Le secteur a multiplié son chiffre d'affaires annuel par 15 en l'espace de dix ans. Environ quatre vingt entreprises, parmi elles certains des leaders mondiaux tels que les équipementiers Zodiac Aerospace, Hutchinson, Stelia Aerospace.

Celles-ci se sont installées en Tunisie et continuent leur expansion. Elles ont toujours confiance dans le climat des affaires du Pays. Ces firmes multinationales ne fabriquent pas uniquement des pièces et composants aéronautiques, mais produisent également des sous-ensembles finis et modules beaucoup plus complexes. La structure basse de l'Airbus A320 par exemple, est produite en Tunisie avant d'être exportée pour être assemblée à Toulouse. Certains équipementiers aéronautiques mondiaux s'approvisionnent exclusivement en Tunisie.

Notre stratégie de développement du secteur aéronautique vise à placer la Tunisie dans le club privilégié des fournisseurs des équipementiers aéronautiques européens et mondiaux.

Cette stratégie passe par un dialogue structuré public-privé et s'articule autour de 5 axes principaux :

## 1. Supply chain :

l'optimisation de la capacité du site Tunisie à s'approvisionner en matière première et composants et kits, notamment à travers le décongestionnement du port de Rades et la dématérialisation des procédures douanières et la facilitation des flux logistiques.

## 2. Skills et formation :

La formation et le développement de ressources humaines qualifiées, assurant de la sorte la disponibilité des talents et la création d'un nombre important d'emplois qualifiés. La Tunisie vient d'ailleurs de créer un Centre de formation d'Excellence aux Métiers de l'Aéronautique (Le CEMIA) pour répondre à la demande des entreprises du secteur.

## 3. Infrastructure :

La création d'une nouvelle zone industrielle high Tech, de nouvelle génération, intégrée et spécialisée en industrie aéronautique qui permet le développement de clusters regroupant industriels, centres de recherche et centres de formations.

## 4. Cadre incitatif attractif :

L'octroi d'avantages significatifs quand il est question d'investir dans le secteur, grâce à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi de l'investissement le 01 Avril 2017. En outre, des incitations financières sont mis en place pour encourager les entreprises Tunisiennes à se mettre à niveau par rapport aux normes internationales, à travers notamment l'obtention de certifications telles que EN 9001 et Nadcap pour les composites.

## 5. Communication :

La mise en place d'une stratégie agressive de marketing pour promouvoir la Tunisie comme site régional de coproduction pour la filière aéronautique.

**En conclusion, le Ministère est entrain d'élaborer une stratégie industrielle et d'innovation à l'horizon 2030, pouvez-vous nous présenter les principaux objectifs et orientations de cette nouvelle stratégie ?**

Nous travaillons effectivement sur l'élaboration d'une stratégie d'émergence de l'industrie tunisienne. Les secteurs prioritaires pour la Tunisie ayant été identifiés, notre ambition est de renforcer le tissu industriel tunisien et de stimuler une dynamique de développement industriel capable de créer un cercle vertueux de croissance et de faire face à une économie globalisée qui évolue rapidement.

La 4ème révolution industrielle axée sur les smart factories, l'intelligence artificielle, l'Internet of Things et les systèmes cyber-physiques pourrait représenter une opportunité réelle pour le modèle économique tunisien, compte tenu du pool remarquable de compétences et de talents dont dispose la Tunisie, la capacité d'adaptation et la grande agilité dont pourrait faire preuve un petit pays comme la Tunisie.

L'objectif principal de la stratégie industrielle 2030 de la Tunisie est de mettre l'ensemble des atouts du pays en valeur, rendre les entreprises tunisiennes plus compétitives et les ressources humaines encore plus performantes, et finalement de mettre la Tunisie sur la carte mondiale de l'industrie 4.0.

L'approche à suivre est à la fois une approche horizontale qui traite l'ensemble du tissu industriel et une approche verticale ou d'interventions par filière sectorielles industrielles ciblées qui se focalise sur les métiers porteurs tels que ceux de l'automobile, de l'aéronautique et de la pharmacie, filières sur lesquelles la Tunisie possède des avantages compétitifs clairs.

# INTERVIEW AVEC

**M. Paul MIRAD**

Directeur des Opérations Internationales  
- MECAHERS AEROSPACE



Propos recueillis par Mlle Hajer Zidi- APII

**MECAHERS AEROSPACE, implantée en Tunisie depuis 2010, enregistre une croissance moyenne de 30% par an**

M. Paul Mirad, Directeur des opérations Internationales en Interview :



**Pourriez-vous nous présenter MECAHERS AEROSPACE ?**

La société MECAHERS AEROSPACE a été créée en 2010 à travers une première implantation temporaire à Soliman pour le démarrage de l'activité.

Durant la première année, un atelier ainsi qu'un programme de formation professionnelle sur le métier de la Chaudronnerie aéronautique a été mis en œuvre au centre de formation ATFP de Fouchana, formation valorisée en fin de processus par un examen et un certificat de qualification professionnelle.

En parallèle, la construction de l'usine a été réalisée dans le parc aéronautique d'El Mghira à Fouchana, les travaux ont débuté en Janvier 2011 et l'usine a été livrée en décembre 2011.

Début 2012, l'activité a été transférée de Soliman vers Fouchana.

Cinq ans après, le nombre d'employés de la société a atteint les 300 personnes qui travaillent sur des métiers très variés comme la chaudronnerie, l'assemblage structural, la soudure etc....

L'activité de la société est orientée exclusivement vers l'industrie aéronautique.

**Quelle est la position de MECAHERS AEROSPACE dans la chaîne de valeurs ce parc aéronautique d'El Mghira ?**

MECAHERS AEROSPACE est spécialisée aujourd'hui dans la fabrication de pièces élémentaires de tôlerie et de soudure mais également sur la réalisation complète de meubles électriques. A titre d'exemple en 2016, le site a produit deux millions de pièces élémentaires et plus de 280 meubles électriques pour les programmes AIRBUS A320, A330 et A 350.

Pour cela, nous bénéficions d'un formidable outil partenarial où est représentée toute la chaîne de valeur, Thyssen KRUPP pour la fourniture de la matière première, MECAPROTEC pour le traitement de surface, BLONDEL pour la logistique et bien sûr STELIA notre principal client.

**Quelles sont les avantages préférentiels de la Tunisie qui vous ont encouragé à s'y implanter ?**

Tout d'abord le projet, ce parc unique où sont présents tous les acteurs de la réalisation complète du produit avec des échanges libres au travers d'une logistique globale, de la fourniture de la matière à la livraison de produit fini.

La maîtrise de la langue française, le niveau d'étude, le rapprochement culturel ont également fortement contribué à cette décision.

Bien sûr, la performance économique et l'accompagnement par les infrastructures étatiques et gouvernementales ont fortement participé à ce choix.

**Etant donné que MECAHERS AEROSPACE a toujours mené une politique visionnaire, pouvez-vous nous dévoiler les grandes lignes de votre stratégie future que ce soit en Tunisie ou à l'international ?**

Après 5 ans d'activité sur le parc aéronautique d'EL Mghira et une croissance moyenne de 30% par an, l'année 2017 doit démontrer que le niveau de qualité n'a plus rien à envier aux autres pays historiquement spécialisés dans l'industrie aéronautique, à titre d'exemple nous constatons depuis le début d'année 2017 une performance de livraison à l'heure supérieure à 95% et une non-conformité de nos produits livrés inférieurs de 1200 pièces par million de pièces livrées.

Notre premier objectif est la stabilité des résultats et sur cette base de continuer à accompagner nos clients aux travers de solutions stables, performantes et compétitives.

**Comment voyez-vous l'avenir du secteur aéronautique ?**

Le secteur aéronautique est très porteur en termes d'activité mais la concurrence est de plus en plus importante. Notre développement et notre avenir sont aujourd'hui extrêmement liés à notre performance et à notre stabilité.

Au-delà de ce premier enjeu, nous devons continuer à réfléchir et à mettre en œuvre de nouvelles organisations industrielles pour atteindre des objectifs toujours plus ambitieux.

Nous sommes en pleine révolution, nos métiers qui étaient principalement manuels vont s'automatiser pour améliorer la répétabilité, réduire les cycles de fabrication, améliorer la productivité et assurer une supervision de nos productions en temps réel.

L'ensemble de nos usines sont concernées, en Tunisie également, nous nous inscrivons dans cette nouvelle ère qui préfigure l'avenir de l'industrie aéronautique.

# Un nouveau cadre réglementaire et institutionnel

## pour relancer l'investissement et la croissance économique en Tunisie

Par Mlle Abir Chaouachi - APII

La Tunisie a réalisé des avancées spectaculaires dans son processus de transition démocratique, l'enjeu étant actuellement de consolider ces avancées par la relance de son économie pour faire face aux nouveaux défis socio-économiques dont notamment : la création d'emplois, la cohésion sociale et le développement régional d'où la nécessité de mettre les assises d'une stratégie favorisant une croissance plus inclusive et à même à donner un nouvel élan à l'économie du pays.

Afin de tracer son chemin vers le redressement de son économie la Tunisie a entamé des réformes en phase avec la nouvelle vision économique du pays prônée par le plan de développement 2016-2020.

Un plan qui s'articule autour de cinq grands axes : i) bonne gouvernance, réforme de l'administration et lutte contre la corruption, ii) transition d'une économie à faible coût à un hub économique, iii) développement humain et inclusion sociale, iv) concrétisation des ambitions des régions, et enfin v) l'économie verte, pilier du développement durable.

L'ambition étant, la réalisation d'un taux de croissance de 4%, la réduction du taux de chômage pour le ramener à 12% et l'amélioration de l'indice de développement humain pour atteindre 0.772 à l'horizon 2020 outre la réduction des disparités régionales.

Aujourd'hui, la relance d'une croissance soutenue, durable et inclusive à même d'atteindre les aspirations du pays en matière de développement socio-économique, de création d'emploi, passera inéluctablement par la remise en route de l'appareil productif et la reprise du rythme de l'investissement privé.

La concrétisation de cet objectif sera favorisée par le passage d'une économie à faible coût à un hub économique, et ce, en veillant à mettre en place un tissu économique plus diversifié, à forte employabilité et à haut contenu technologique, telles étaient les lignes directrices de la nouvelle loi de l'investissement 2016.

### L'investissement industriel en Tunisie : les prémices d'une reprise

Après avoir traversé une période caractérisée par une conjoncture non favorable pour l'investissement qui a engendré une tendance baissière des flux d'investissements, le début de l'année de l'année 2017 semble annoncer une reprise plutôt prometteuse de l'investissement en Tunisie, notamment dans le secteur des industries manufacturières.

En effet, au cours du premier trimestre, les investissements déclarés dans les industries manufacturières ont atteint 1404.6 millions de dinars enregistrant ainsi une hausse de 56% par rapport aux investissements déclarés durant la même période de l'année 2016.

Quoi que ces chiffres ne traduisent que des intentions d'investissement dont l'impact sur la dynamisation de

l'industrie tunisienne est tributaire à la concrétisation des projets déclarés, cette progression reflète une reprise qui s'esquisse à travers l'affirmation du secteur agroalimentaire, secteur d'excellence du pays qui a affiché une augmentation de 56.9%, suivi par le secteur des industries mécaniques électriques, secteur d'avenir en appui aux branches automobile et aéronautique.

### Une nouvelle loi d'investissement adaptée à la nouvelle vision de développement économique :

Ces tendances optimistes s'avèrent rassurantes surtout avec l'adoption de la nouvelle loi d'investissement en Tunisie. Cette loi s'inscrit dans une optique

plus générale visant la promotion de l'investissement et l'amélioration du climat des affaires en Tunisie tout en favorisant le développement régional et la réduction des inégalités sociales.

La nouvelle loi de l'investissement a pour objectif d'instaurer un cadre unique pour l'investissement en Tunisie et qui va de pair avec les orientations stratégiques de la Tunisie et les traits de l'économie pour la période à venir ; une économie basée sur la création de valeur ajoutée, à fort contenu technologique et permettant un développement régional inclusif.

### Création d'emplois et réduction des disparités régionales sont les défis adressés par les réformes, entreprises en Tunisie

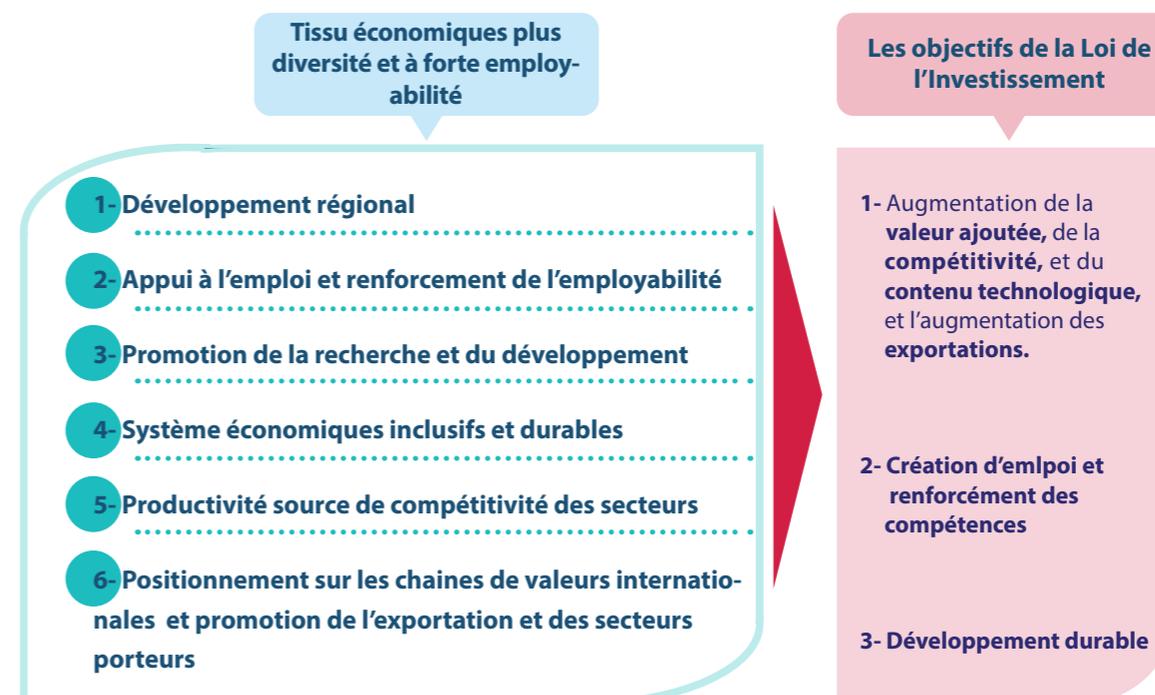
La nouvelle loi de l'investissement n°2016-71, du 31 Septembre 2016, entrée en vigueur à partir du 1er avril 2017 et dont les décrets d'application ont été publiés le 28 Mars 2017 présente des apports notables,

en effet, elle :

- **Définit des règles claires et transparentes** pour l'accès au marché, notamment en ce qui concerne les modalités de fixation de la liste des activités soumises à autorisation et la liste des autorisations administratives nécessaires pour la réalisation des projets d'investissement, les délais, les procédures et les conditions de leur octroi ;
- **Améliore la gouvernance de l'investissement** en instaurant des nouvelles institutions de gouvernance de l'investissement et les nouvelles incitations à l'investissement ;
- **Clarifie les obligations et les garanties** de l'investisseur et garantit le principe de traitement équitable entre investisseurs tunisien et étranger ;
- **Garantit le principe de transfert** des capitaux à l'étranger en devises conformément à la réglementation des changes en vigueur ;

Ainsi, la mise en application de cette nouvelle loi devrait répondre aux attentes de la communauté des investisseurs nationaux et étrangers pour favoriser le développement de l'investissement privé.

### Orientations de la nouvelle loi : Alignement sur les objectifs nationaux : d'une économie à faible coût à un Hub économique



## Un nouveau paysage institutionnel de l'investissement

Outre les principes de transparence, de gouvernance et de traitement équitable entre investisseur tunisien et étranger, la nouvelle loi de l'investissement est venue réorganiser le cadre institutionnel de l'investissement en instaurant trois nouvelles entités :

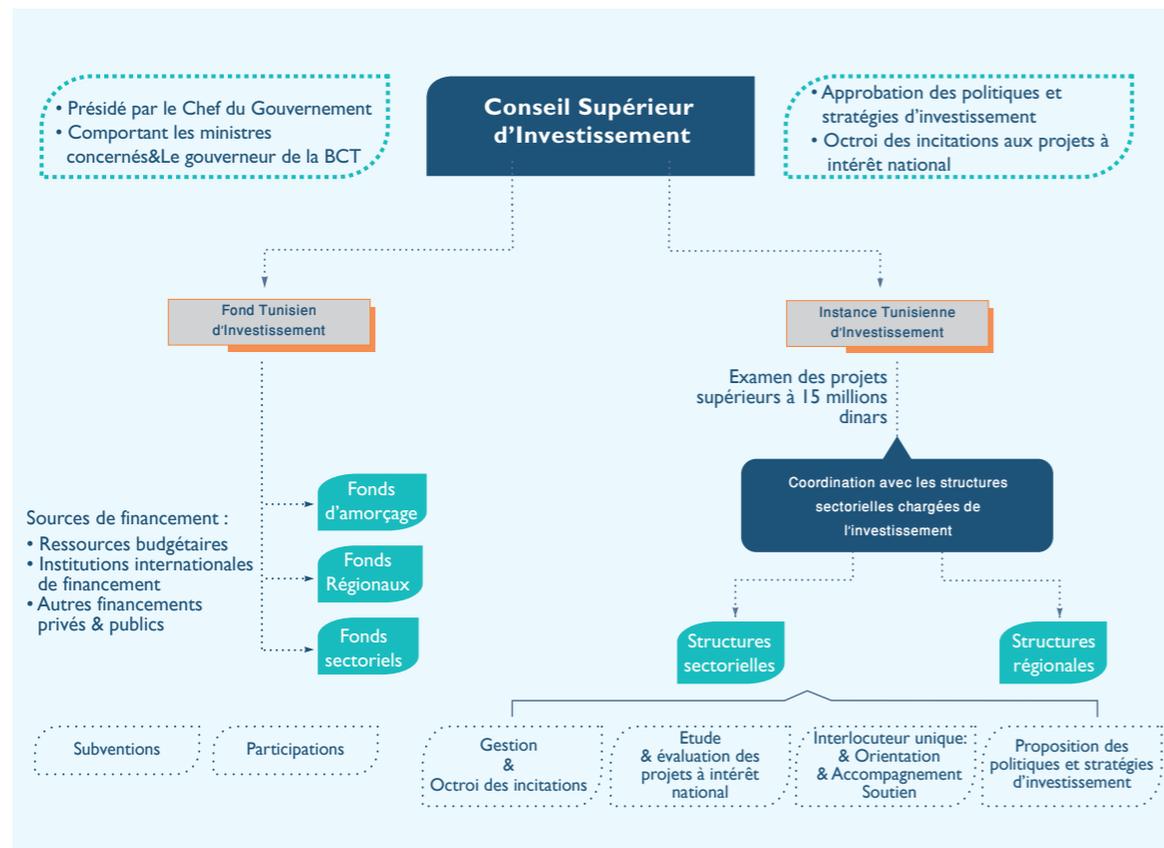
- **L'Instance Tunisienne de l'investissement (ITI)** sous l'autorité du Ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale. Cette instance jouera le rôle d'interlocuteur unique pour les investisseurs en matière d'octroi des autorisations requises pour la réalisation des projets d'investissement. A court terme, l'instance sera chargée de l'examen des projets d'investissement dont le coût de l'investissement est supérieur à 15 millions de dinars et les projets d'investissement d'intérêt national. L'instance Tunisienne de l'investissement aura également, pour mission de proposer les réformes des politiques d'investissement au conseil supérieur de l'investissement

- **Le Conseil Supérieur de l'Investissement (CSI)** qui est présidé par le chef du gouvernement regroupe les ministres chargés des politiques d'investissement ;

Le CSI se charge de l'élaboration des stratégies et des programmes de l'Etat pour la promotion de l'investissement, notamment, à travers l'évaluation de la politique d'investissement et la mise en place des réformes nécessaires pour promouvoir le climat des affaires en Tunisie

- **Le fond Tunisien de l'investissement (FTI)** qui aura pour fonction de verser le montant des incitations financières accordées dans le cadre de la loi de l'investissement ainsi que la prise de participations dans le capital social des projets d'investissement dans les activités éligibles aux incitations aux projets de développement régional et aux projets dans les secteurs prioritaires.

### Nouveau Paysage Institutionnel de l'Investissement en Tunisie



## Un modèle de croissance tiré par l'innovation et basé sur la création de la valeur ajoutée

Tirer profit des perspectives de développement que présente l'économie tunisienne passera indéniablement par la montée en gamme de son industrie. Une montée en gamme basée sur des atouts tels que les compétences du capital humain, ou encore la position géostratégique à proximité de l'Europe et à la porte de l'Afrique .

Un capital humain dont la compétence est reconnue mondialement, une position géographique qui relie la Tunisie à l'Europe aussi bien qu'à son continent Africain sont autant de facteurs qui s'ajoutent à la transition politique réussie de la Tunisie pour en faire une destination privilégiée des investisseurs.

Ainsi que sur l'instauration de nouveau cadre réglementaire de l'investissement permettant de mettre en avant, l'orientation économique actuelle du pays axée sur les secteurs porteurs à haut contenu technologique garantissant son intégration dans la chaîne des valeurs mondiale. Une volonté qui s'est traduite au niveau du cadre incitatif issu de la nouvelle loi de l'investissement, qui est désormais tourné vers les créneaux porteurs et à forte valeur ajoutée.

D'autant plus que les activités à plus forte valeur ajoutée étant souvent associées à une croissance plus rapide de la productivité et à une compétitivité renforcée à l'exportation\*.

### Des secteurs mis en avant comme des secteurs prioritaires pour l'économie :

- L'agriculture, la pêche, l'aquaculture, et les services liés
- les activités de première transformation des produits de l'agriculture et de la pêche
- Industries de nanotechnologie
- Industries de biotechnologie
- Textile et habillement
- Industries électroniques
- Plastique technique et produits composés
- **Industries automobiles, aéronautiques, maritimes et ferroviaire, et ses composantes**
- Industries pharmaceutiques et dispositifs médicaux
- Les centres de recherche et développement et de recherche clinique
- Industrie des équipements industriels
- Industries militaires
- Industries culturelles et créatives
- L'assemblage, la valorisation, la transformation et le traitement des déchets solides et liquides
- Les projets de protection et de valorisation des filières naturelles, de biodiversité et de lutte contre la désertification
- La production des énergies renouvelables
- Les technologies de communication et de l'information
- Les services logistiques prêtés dans les zones logistiques
- Le tourisme : les projets d'hébergement et d'animation touristique réalisés dans le cadre du développement du tourisme culturel, écologique, de santé, du désert et le tourisme du golf
- Les centres sportifs et de loisirs

Les investissements directs réalisés dans ces secteurs sont éligibles aux incitations financières suivantes :

- **Une prime de l'augmentation de la valeur ajoutée et de la compétitivité** : 15% du coût d'investissement approuvé avec un plafond de un (1) million de dinars.
- **Une prime de développement de la capacité d'employabilité** : au titre de la prise en charge par l'Etat de la contribution patronale au régime légal de la sécurité sociale au titre des salaires versés aux employés de nationalité tunisienne recrutés pour la première fois et d'une manière permanente pour les

trois premières années à partir de la date d'entrée en activité effective.

- **Une participation au capital** : pour les entreprises créées et les investissements d'extension dont le volume de l'investissement ne dépasse pas (15) millions de dinars et ce, comme suit :
  - Un taux de 60% du capital : pour les projets dont le coût est inférieur ou égal à deux (2) millions de dinars
  - Un taux de 30% du capital : pour les projets dont le coût dépasse deux (2) millions de dinars et inférieur à quinze (15) millions de dinars.

\*Innovation, compétitivité et intégration régionale : l'état d'intégration régionale en Afrique VII CEA

Accès au marché	Structures et mécanismes pour encourager l'investissement	Garanties et obligations de l'investisseur
1. Suppression de l'autorisation de la Commission Supérieure d'Investissement pour les étrangers pour un certain nombre d'activités de services non totalement exportatrices sauf stipulation dans les textes sectoriels y afférents	1. L'Instance Tunisienne de l'Investissement : interlocuteur unique de l'investisseur	1. Principe de liberté de rapatriement pour l'investisseur étranger, avec un délais précis de réponse
2. Elaboration d'une liste négative des autorisations sectorielles et administratives d'ici Septembre 2017	2. Le Fonds Tunisien de l'Investissement : versement des primes et participations dans le capital accordées dans le cadre de la loi de l'investissement	2. Traitement juste et équitable à l'égard des investisseurs tunisiens et étrangers en droits et obligations relatifs à l'investissement dans des cas similaires
3. Fixation de délais et procédures pour l'octroi des autorisations, obligation de motiver le refus, la non réponse au delà des délais vaut autorisation		2. Obligations de l'investisseur en matière de respect des réglementation en vigueur relatives à l'emploi, la sécurité sociale, la santé, la concurrence, la protection du consommateur et la protection de l'environnement
4. Possibilité d'employer de recruter des compétences étrangères jusqu'à 30% du total des cadres de l'entreprise pendant les 3 premières années et 10% à partir de la 4ème année avec 4 cadres aussi bien pour les entreprises tunisiennes que pour les entreprises étrangères	3. Conseil Supérieur de l'Investissement: approbation des politiques et des stratégies d'investissement	4. Garantit la protection du droit des propriété de biens et des droits de propriété intellectuelle
5. Les investisseurs étrangers peuvent acquérir des biens immobiliers nécessaires pour la réalisation de l'investissement exception faite des terrains à vocation agricole	4. Incitations spécifiques pour les projets d'intérêt national	5. Cadre complet de règlement des différends qui peuvent surgir entre l'investisseur et l'Etat Tunisien

L'adoption d'un nouveau cadre institutionnel et réglementaire constitue, certes un pas vers l'avant qui permettra de repositionner la Tunisie sur la carte internationale de l'investissement, comme une destination attractive pour l'implantation de nouveaux investissements et qui permettra au pays d'atteindre les objectifs de développement escomptés, notamment en matière de compétitivité économique, de résorption du taux de chômage et de développement régional. Toutefois, l'enjeu aujourd'hui est de consolider cet acquis à travers une meilleure intégration dans la chaîne des valeurs régionales et mondiales pour exploiter les synergies qui existent entre les économies des pays partenaires.

# INTERVIEW AVEC

## M. Fadhel Abdelkefi

Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale

Propos recueillis par Abir Chaouachi - APII



**L'instauration d'un nouveau cadre réglementaire pour l'investissement n'est que la traduction d'une nouvelle vision économique de développement, pouvez-vous nous exposer les grandes lignes de cette nouvelle stratégie ?**

Tout d'abord il faut revenir sur le cheminement de la nouvelle loi ; cette loi a pris un temps important dans sa réalisation donc ça été bien étudié par les différents départements chargés de l'investissement. La ligne directrice de cette nouvelle loi ou le leitmotiv derrière l'adoption d'une nouvelle loi était **faisons plus simple**.

Nous sommes un pays proche de l'Europe, nous sommes un pays qui était le premier signataire de l'accord de libre-échange avec l'Europe, nous sommes aussi un pays qui a beaucoup investi dans l'éducation, dans l'enseignement supérieur, nous sommes aujourd'hui, heureux de dire que la Tunisie reste un pays producteur d'ingénieurs, de techniciens de très haut niveau : Aujourd'hui quand j'ai fait mes visites dans les entreprises offshores ou au parc aéronautique d'El Mghira, tous les managers européens qui sont en Tunisie, peuvent attester de l'excellent qualité de la main d'œuvre Tunisienne à tous les niveaux.

**Si vous pouvez nous parler des principales orientations de la nouvelle loi sur l'investissement et ses principales nouveautés ?**

Le Socle de notre travail était simplifier la vie aux investisseurs. Dans ce sens, une des simplifications est le passage d'un code des investissements avec 33 décrets d'application à une loi de l'investissement à 3 décrets d'application : un décret concernant la gouvernance, un décret relatif à la

nomenclature et un décret pour les incitations financières. La loi de l'investissement elle-même a été allégée et on a passé d'une loi à 75 articles à une loi à 25 articles.

Une autre avancée de la nouvelle loi de l'investissement réside au niveau de la gouvernance, on a créé l'Instance Tunisienne de l'Investissement qui sera l'interlocuteur unique de l'investisseur et ce dans l'idée que cette instance soit un one-stop-shop et un FastTrack pour les gros investisseurs.

On a également simplifié substantiellement les autorisations administratives liées à l'investissement, à ce titre on a éliminé les autorisations du conseil supérieur de l'investissement et on a créé une Unité de Gestion par Objectif (UGPO) qui a pour mission de revoir les autorisations prévues par les lois fondamentales, de les simplifier notamment celles qui ne sont pas en phase avec la nouvelle vision économique du pays.

**Dans quelle mesure pensez-vous que la réforme adoptée peut relancer l'investissement direct étranger en Tunisie notamment dans les secteurs à haute valeur ajoutée ?**

L'adoption de la nouvelle loi est sans doute un pas vers l'avant pour plus de liberté à l'investissement aussi bien pour l'investisseur Tunisien que l'investisseur étranger.

Le nouveau cadre incitatif instauré par la nouvelle loi de l'investissement et ses décrets d'application est orienté vers les secteurs que nous considérons stratégiques pour la Tunisie : l'aéronautique, l'automobile, les industries pharmaceutiques, les TIC, le textile et l'agriculture.

Notre ambition est de réussir à enregistrer une croissance dans ces secteurs à un rythme plus soutenu que celui qu'on a connu dans les cinq dernières années de notre transition politique et de

faire de la Tunisie un Hub régional pour l'Afrique du nord avec un trading sur l'Europe et un Hub qui peut desservir les pays de l'Afrique Subsaharienne.

Cela dit que l'adoption de nouvelle loi de l'investissement est une condition nécessaire à l'amélioration du climat des affaires mais pas suffisante à elle seule pour nous repositionner en tant que destination privilégiée pour l'investissement notamment dans les secteurs à haute valeur ajoutée. Je pense qu'à cette avancée, doivent s'ajouter des efforts de marketing du site Tunisie et c'est notre responsabilité en tant que gouvernement.

Aujourd'hui, ce qu'on devrait se dire en tant que Tunisiens c'est que nous disposons de tous les atouts pour mieux marketer le pays : la qualité de la logistique, la proximité par rapport au marché européen et le bassin d'emploi qui est le plus important à mes yeux.

**“ Il y a des success story en Tunisie et il faut capitaliser dessus ”**

In fine, je ne pense que la réalisation de notre objectif de relance de l'investissement et de création d'emploi passera inévitablement par la capitalisation sur les succès qu'a connus notre pays dans plusieurs domaines mais aussi sur la communication sur nos atouts : la Tunisie demeure un pays compétitif, doté d'une infrastructure favorable pour l'investissement et le développement des secteurs à haute valeur ajoutée, des administrations chargées de l'investissement de plus en plus proactives pour faciliter le parcours d'un investisseur.

**Le secteur aéronautique est fort de la présence de plusieurs opérateurs parmi les**

**plus importants au monde (STELIA AERO SPACE, FIGEAC AERO,...) comment peut-on selon vous renforcer le positionnement de la Tunisie dans la chaîne de valeurs mondiale de l'aéronautique ?**

En parlant de la présence des grands groupes aéronautiques en Tunisie, je souhaite, tout d'abord exprimer ma fierté du Parc aéronautique d'El Mghira, un site qui a été conçu et aménagé selon les standards internationaux.

Réunissant, les leaders mondiaux dans le secteur aéronautique, le site d'El Mghira est à même de proposer une chaîne des valeurs complète et qui s'apprête à devenir un pôle d'envergure internationale.

En tant que ministre de l'investissement j'ai eu l'occasion d'effectuer, jusque-là, deux visites au parc aéronautique d'El Mghira où j'ai rencontré, lors de ma première visite, les managers des entreprises qui y sont implantées qui ont témoigné de la qualité de la main d'œuvre tunisienne et des perspectives de développement et d'expansion de leurs activités.

J'ai également retrouvé le même feedback de la part des présidents des sociétés installées en Tunisie qui m'ont fait part de leur satisfaction de la compétence des ingénieurs tunisiens et des atouts indéniables du parc d'El Mghira en termes d'accès et d'infrastructures de premier ordre. De par leur faculté à comparer plusieurs sites de production, la Tunisie est incontestablement considérée comme un site extrêmement productif.

Partons de ce fait, je pense que le renforcement de la position de la Tunisie dans le secteur aéronautique passera inévitablement par la mise en avant du site d'El Mghira afin d'en faire un show-room

à même d'attirer d'autres compagnies oeuvrant dans la filière aéronautique, permettant ainsi une reconfiguration de la chaîne de valeur globale du secteur et positionnant la Tunisie favorablement dans la dynamique mondiale.

En capitalisant sur la montée en compétences et la technicité du tissu industriel développée jusque-là, la Tunisie pourra sans doute bénéficier d'une meilleure intégration dans la chaîne des valeurs mondiale et ce en misant aussi bien sur l'innovation et le renforcement des activités de recherche et développement ainsi que l'amélioration des activités logistiques en amont et en aval et le développement des synergies entre les industriels et les laboratoires de recherche.

**En conclusion, quel message souhaitez-vous adresser à la communauté des investisseurs étrangers notamment les grands groupes industriels et les multinationales qui envisagent d'investir en Tunisie ?**

Je reprends les propos du secrétaire général des Nations Unies lors de la Conférence Internationale de l'investissement TUNISIA 2020, qu'on a

organisé en Novembre dernier, « **Investir en Tunisie c'est un acte intelligent** » et j'estime que c'est un message assez fondé étant donné que la Tunisie était toujours un pays commerçant depuis des millénaires, un pays entreprenant qui jouit des atouts notables.

**“ Aujourd'hui, je suis persuadé que nous sommes le site compétitif dans la région de l'Afrique du Nord. ”**

En effet, après la réussite de notre transition politique et l'instauration des réformes réglementaires et institutionnelles régissant l'investissement notamment l'adoption de la nouvelle loi de l'investissement, consacrant les principes de transparence dans la relation de l'administration avec les investisseurs en leur offrant plus de garantie et d'incitations à l'investissement, tout l'écosystème chargé de l'investissement est mobilisé pour faciliter et pour accélérer les investissements directs étrangers en Tunisie.

# L'Administration Tunisienne

## Le décollage vers la Modernation

Par M. Hatem Louati - APII



La modernisation de l'Administration publique s'inscrit dans un mouvement permanent de réforme. Un mouvement qui tend à hisser cet appareil au niveau des sollicitations croissantes des usagers et aux nouveaux impératifs imposés par la conjoncture dans laquelle opère l'Administration.

Cette modernisation qui a commencé dès les années 80 en Tunisie, a connue suite à la Révolution de 2011 un tournant décisif, et son processus s'est accéléré suite notamment à la promotion de l'Administration au rang constitutionnel, puisque la nouvelle Constitution lui a consacré son article 15 qui stipule que

“ L'Administration publique est au service du citoyen et de l'intérêt général. Elle est organisée et agit conformément aux principes de neutralité, d'égalité et de continuité du service public, et conformément aux règles de transparence, d'intégrité, d'efficacité et de redevabilité ”

Ainsi, les pouvoirs publics semblent plus que jamais conscients de l'importance du rôle assigné à l'Administration publique dans la gestion des affaires quotidiennes des citoyens et de son rôle dans la promotion de l'économie, notamment l'économie numérique, vecteur principal de développement.

La modernisation de l'Administration Tunisienne qui s'inscrit dans l'ambitieux projet d'appui à la

mise en œuvre de l'e-gouvernement et de l'Open Government en Tunisie ; « Smart Gov 2020 », s'articule principalement autour de trois axes principaux, à savoir la simplification des procédures, la proximité de l'Administration et la qualité des services rendus.

La simplification des formalités et des procédures administratives consiste en une série de mesures pragmatiques et concrètes destinées à faciliter les relations entre l'Administration et ses usagers. Elle passe principalement par le raccourcissement des délais et l'allègement des documents nécessaires pour l'octroi d'un service administratif.

Il s'agit en effet de supprimer des documents ou procédures fréquemment exigées auparavant. Dans ce cadre l'Administration fiscale tunisienne a simplifié plus de 77% des formalités actuelles soit 346 et a supprimé plus de 30 autres. Uniquement 70 des formalités ont été conservées, soit 16% de l'ensemble.

Cette démarche s'est inscrite dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires en Tunisie, et plus précisément dans le projet de simplification des procédures administratives susceptibles de contraindre les activités économiques, notamment les entreprises, et qui a été entrepris par la Présidence du Gouvernement et la Société Financière Internationale (SFI) – Groupe de la Banque Mondiale, en collaboration avec l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), dont les résultats ont été dévoilés le 8 Mars 2016. Une collaboration qui traduit l'approche participative, qu'adopte désormais l'Administration tunisienne, et qui révèle par ailleurs son

ouverture sur la société civile en générale et sur l'environnement des affaires particulièrement.

Dans le même objectif, une unité de gestion par objectifs (UGPO) pour la réalisation du projet de révision des autorisations de l'exercice des activités économiques, fut créée par le décret 390-2017 paru le 9 Mars 2017.

Cette unité relève du Ministère du Développement de l'Investissement et de la Coopération Internationale, est chargée notamment de :

- » Evaluer et étudier l'ensemble des textes juridiques et réglementaires relatifs à l'exercice des activités économiques, ainsi que de proposer et suivre l'exécution des réformes susceptibles de consacrer le principe de liberté d'investissement prévu par l'article 4 de la loi de l'investissement.
- » Elaborer un programme de révision des autorisations des opérations d'investissement soit en les supprimant, soit en les remplaçant par des cahiers des charges conformément au principe de libéralisation de l'investissement,
- » Réviser et simplifier la procédure d'octroi des autorisations maintenues.
- » Réviser et actualiser les dispositions des cahiers des charges des activités économiques en vue de consacrer les principes de simplification des procédures et de liberté d'investissement.

La simplification des formalités et des procédures administratives, s'effectue aussi via le raccourcissement des circuits. Un raccourcissement qui impacte positivement les délais de

délivrance des prestations et des services, et les réduits considérablement.

Au niveau de la proximité de l'Administration, l'Etat tunisien oeuvre à deux niveaux, d'une part en dématérialisant les formalités administratives et ce par la mise en place d'une Administration électronique et d'autre part par l'adoption d'une politique de décentralisation, prévue par la nouvelle Constitution.

Désormais l'Administration tunisienne, agit électroniquement en fournissant les informations, en offrant des formulaires téléchargeables sur internet, et des services en ligne notamment au profit des entreprises, à l'instar de la déclaration en ligne.

Le troisième axe de la modernisation de l'Administration concerne la qualité. Cet axe qui repose en partie sur les deux premiers, à savoir la simplification et la proximité, mais qui les dépasse. La démarche qualité, occupe depuis quelques temps une place centrale dans les politiques de modernisation de l'Administration publique. C'est dans ce cadre que le programme national de la qualité des prestations administratives fut lancé en 2007 par le Premier ministre.

Ce programme, est destiné à promouvoir les principes de gestion de la qualité, à stimuler et à accompagner les administrations dans leurs démarches d'amélioration visant la promotion de la qualité des prestations administrative, levier essentiel de la compétitivité de l'économie et de l'attractivité de l'environnement des affaires. Ledit programme a aussi pour objectif, de rapprocher les services publics des citoyens, d'accroître la satisfaction des besoins des usagers, d'améliorer

des capacités créatives des ressources humaines et de promouvoir la culture de l'évaluation fondée sur la mesure des résultats et l'efficacité des moyens.

Le programme national de la qualité des prestations administratives, vise aussi à améliorer le service rendu aux entreprises, la compétitivité et l'attractivité de la Tunisie, à mieux servir les citoyens et répondre aux attentes et aux exigences de la société, et à hisser les indicateurs de la qualité de l'administration aux plus hauts standards internationaux.

En ce sens le Premier Ministre a incité les Administrations à s'inscrire dans la démarche qualité en obtenant une certification, une accréditation ou une labélisation. C'est dans ce cadre à titre d'exemple que le guichet unique de l'APII, s'est vu décerner la certification ISO 9002, version 2008.

L'atteinte de l'objectif « Qualité » par l'Administration, nécessite aussi un travail de fond touchant les ressources humaines dont elle dispose. A cet effet un budget est alloué annuellement à l'Administration publique pour offrir à son personnel, les formations nécessaires à cette fin.

A cet effet, une direction générale de la formation et du perfectionnement au Premier Ministère fut créée en 2000 par le décret n°2000-2453, chargée notamment de veiller à l'élaboration au niveau de chaque ministère d'un plan annuel de formation, et d'œuvrer pour réaliser la concordance entre les objectifs de la politique de formation d'une

part et les besoins de l'Administration d'autre part, et ce dans l'objectif du perfectionnement des cadres et agents notamment dans le domaine du management et d'optimiser la gestion des ressources humaines.

Dans le même objectif, un institut de leadership fut instauré au sein de l'Ecole Nationale de l'Administration, visant la modernisation l'Administration tunisienne et le développement de ses méthodes de travail à travers la promotion des compétences des hauts cadres administratifs.

L'Administration tunisienne semble bien lancée sur la voie de modernisation. En témoignage à ce constat, le classement de la Tunisie dans le rapport de développement du e-Government (EGDI), publié en Juillet 2016 et produit par la division de l'administration publique et la gestion du développement (DPADM) du département des nations unies pour les affaires économiques et sociales (DAES), dans le deuxième rang sur le plan continental, sachant que cet indice se base sur les trois critères suivants ; les services en ligne, les infrastructures en télécommunications et le capital humain.

C'est dans ce cadre aussi que le portail de l'APII, ([www.tunisieindustrie.nat.tn](http://www.tunisieindustrie.nat.tn)), a remporté en 2011 le premier prix mondial pour le contenu électronique ; World e-content Award, dans la catégorie e-gouvernement et institutions, attribué par le WSA (World Summit Award).

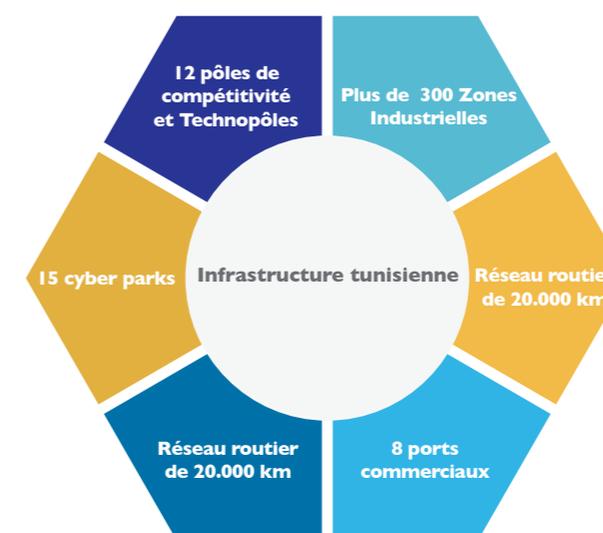


## Une infrastructure Moderne et Dédiée

Par Mlle Hajer ZIDI - APII  
M. Ahmed Touhami

La Tunisie offre une infrastructure moderne reliant toutes les régions du pays entre elles et avec le reste du monde.

La Tunisie dispose :



### L'Infrastructure industrielle et technologique

Quatre catégories d'infrastructures industrielles et technologiques coexistent en Tunisie : Les zones industrielles, les parcs d'activités économiques, les pôles de compétitivité et les complexes industriels et technologiques.

#### I. Les zones industrielles :

L'industrie tunisienne emploie environ 516 milles personnes à travers le pays et les unités industrielles sont réparties sur plus de 157 zones industrielles couvrant environ 10 milles hectares.

L'opérateur principal de l'aménagement des zones industrielles est l'Agence Foncière Industrielle (AFI) qui est un établissement public sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et du Commerce.

L'AFI veille à mettre à disposition des zones industrielles équipées des réseaux et des infrastructures à l'implantation des projets industriels. Elle construit également des locaux industriels modulables et les met à la disposition des entrepreneurs tunisiens et étrangers.

## LES NOUVELLES ZONES INDUSTRIELLES, (2017)

### ➤ Zones sans avantages

Gouvernerats	Sites	Surface (Ha)
Ariana	Jâafer Rawed	53
Ben Arous	Mghira 4	100
	Sidi Achour	35
Mahdia	Chebba	19
Monastir	Ras EL Marej	50

## ZONES EN COURS DE COMMERCIALISATION, (2017)

### ➤ Zones avec avantages

Gouvernorats	Zones	Prix dt/m <sup>2</sup>
Ariana	Kalaat Andalous	40
Bizerte	Utique	70
Manouba	Sidi Ali Hatab	70
Monastir	Jemmel	30
Mahdia	Mahdia	35
	Boumerdess	35
	El Jem	
Sfax	Mahres	38
Gabes	Gabes*	30

### ➤ Zones avec avantages

Gouvernorats	Sites	Surface (Ha)
Mahdia	El Jem	35
	Chebba	7
	Souassi	30
Sidi Bouzid	Lassouda 2	30
	El mazouna	35
	Jelma	35
	Rgueb	50
	Bouficha 2	35
Sfax	Ghriba	30
Siliaana	Bouarada 2	30
	Siliaana 3	35

### ➤ zones de développement régional

Gouvernorats	Zones	Prix dt/m <sup>2</sup>
Béja	Béja Bouteffeha	38
Bizerte	Sajnene	32
Zaghuan	Zriba 4*	60
Le kef	Le Kef Oued	
	Ermal	32
	Makher	32
Siliaana	Gaafour	20
	Bouarada 2	35
Jandouba	El Ertiyah I	32
Sidi Bouzid	Lassouda I	32
	Kairaouan II*	32
Kairaouan	Hajeb Laayoun	20
	Manzel Chacker	50
Sfax	Tozeur Kostilia	38
Medenine	Tajra	
	1 <sup>ère</sup> tranche	32
Tataouine	Khabta 1	32
Kebili	El Golaa	32
Kebili	Tozeur Kostilia	32
Kasserine	Kasserine 2*	32

(\*) L'Etat prend en charge 85 % du prix d'achat dans les zones de développement portant

Source : AFI www.afti.tn

## 2. Les parcs d'activités économiques :

Dans le cadre de la stratégie Nationale de promotion des investissements directs étrangers, deux parcs d'activités économiques ont été créés en 1993 à Bizerte et à Zarzis pour accueillir les activités industrielles et commerciales destinées à l'exportation.

Les investissements aux parcs bénéficient de plusieurs avantages notamment :

- L'exonération fiscale pour les dix premières années d'exercice ;
- La liberté relative au commerce extérieur et de change ;
- La flexibilité relative à l'emploi ;
- Des incitations relatives au droit réel, etc.

## 3. Les pôles de compétitivité :

Les pôles de compétitivité représentent les espaces ou l'ensemble des espaces intégrés et aménagés pour accueillir des activités dans le domaine de la formation, la recherche scientifique et technologique, d'une part, et les domaines de la production et du développement technologiques d'autre part, dans une spécialité déterminée ou un ensemble de spécialités, en vue de promouvoir la capacité concurrentielle de l'économie et de développer ses composantes technologiques, et ce, par l'encouragement des innovations technologiques et le soutien de la complémentarité et l'intégration entre ces activités.

## 4. Les complexes industriels et technologiques :

Sont des entreprises créées par le Ministère de l'Industrie et du Commerce dans Cinq gouvernorats (Kef, kasserine, Sidi Bouzid, Gafsa et Medenine) ayant pour mission :

- L'aménagement et la promotion de zones et de bâtiments industriels ;
- L'aménagement et la promotion de zones artisanales ;
- La création et la promotion des cyberparcs ;
- L'accompagnement des entreprises pour la réalisation de leurs projets ;

- La contribution au montage de nouveaux projets à travers des pépinières d'entreprises

## Programme d'aménagement des zones industrielles 2016-2020 :

L'objectif du plan de développement économique et social (2016-2020) est d'aménager 69 zones industrielles sur une superficie de 2 254 ha avec un coût total estimé à 655.2 Millions de Dinars (MTND) réparties comme suit :

- 51 zones de développement régional sur une superficie de 1 508 Ha (67%) avec un coût de 431.4 MTND
- 18 zones sur une superficie de 746 Ha (33%) dans le reste du pays avec un coût de 223.8 MTND

## Répartition des zones selon l'avancement des projets :

Les projets déjà lancés :

- 12 zones de développement régional sur une superficie de 193 Ha avec un coût de 58 MTND
- 05 zones sur une superficie de 135 Ha dans le reste du pays avec un coût de 40.5 MTND

Les nouveaux projets :

- 39 zones de développement régional sur une superficie de 1315 Ha avec un coût de 373.4 MTND
- 13 zones sur une superficie de 611 Ha dans le reste du pays avec un coût de 183.3 MTND

## Programme de rénovation des zones industrielles pour la période 2016-2020 :

Ce programme vise la rénovation de 60 zones industrielles sur une superficie de 1576 Ha avec un coût total estimé à 158 MTND et réparties comme suit :

- 20 zones de développement régional sur une superficie de 400 Ha avec un coût de 40 MTND
- 40 zones sur une superficie de 1176 Ha dans le reste du pays avec un coût de 118 MTND

## Le Parc Aéronautique d'EL Mghira : Totalemment intégré et autonome

Le parc aéronautique d'El Mghira fait partie de la zone industrielle pilote d'EL Mghira, située en banlieue Sud de Tunis et qui s'étend sur une superficie dépassant les 200 hectares dont 20 hectares sont dédiés au parc aéronautique.

L'extension du parc actuellement, en cours d'exécution, s'étend sur une superficie de 25 Hectares. La troisième phase d'extension de cette ZI, en cours d'étude, serait de l'ordre de 50 Hectares.

Ce parc offre un bon emplacement pour abriter les activités de la filière aéronautique : proximité des grands axes routiers, des routes express, de l'aéroport de Tunis Carthage, du premier port de transport conteneurs de Rades. Il est également à 10 mn du centre-ville de Tunis et à 20 mn de la zone touristique Sidi-Bou Said-Carthage-Gammarth.

En plus de sa position géostratégique, le parc est doté d'une infrastructure de qualité et l'aménagement est réalisé selon des

standards internationaux. La Zone Industrielle d'El Mghira est équipée d'un centre de vie offrant plusieurs services aux entreprises installées ainsi qu'aux employés et visiteurs. Elle s'est dotée, récemment, d'un centre de formation professionnelle dédié à l'aéronautique, le CEMIA, pouvant répondre aux besoins en formations spécifiques des firmes industrielles et de services.

STELIA, filiale d'Airbus, s'est installée depuis 2009 ainsi que ces partenaires tels que FIGEAC AERO, MECAHERS AEROSPACE, CORSE COMPOSITE ce qui a fait du parc une plateforme industrielle intégrée et unique au monde vu l'existence de l'ensemble de la chaîne de valeur sur un seul site de production permettant de réaliser un produit de A à Z. Ce fait, augmente la compétitivité des entreprises en réduisant les coûts du transport tout en bénéficiant de l'existence de l'ensemble des opérateurs (clients / fournisseurs).

## Infrastructure Aéroportuaire

L'Office de l'Aviation Civile & des Aéroports (OACA) est un établissement public à caractère industriel et commercial sous la tutelle du ministère du Transport, crée en 1971 chargé de la gestion, de l'aménagement, de l'exploitation, de l'entretien et du développement des aéroports internationaux, ainsi que du contrôle régional et local de la navigation aérienne en Tunisie. L'OACA s'occupe en outre, des services de la navigabilité et aussi de la gestion, du développement et de l'exploitation des aéroports internationaux de la Tunisie :

- 1 - L'aéroport de Tunis-Carthage
- 2 - L'aéroport de Djerba-Zarzis

- 3 - L'aéroport de Tozeur-Nefta
- 4 - L'aéroport de Sfax- Thyna
- 5 - L'aéroport de Tabarka-Ain Draham
- 6 - L'aéroport de Gafsa-Ksar
- 7 - L'aéroport de Gabès-Matmata
- 8- L'aéroport d'Enfida - Hammamet
- 9- L'aéroport de Monastir-Habib Bourguiba

En outre, L'Office de l'Aviation Civile & des Aéroports (OACA) intervient dans :

- 1 - L'exploitation, l'aménagement et le développement des aéroports ainsi que l'accomplissement de toutes les opérations et services nécessaires aux voyageurs, au public, aux aéronefs, au fret et au courrier aérien dans les aéroports.

[www.oaca.nat.tn](http://www.oaca.nat.tn)

2 - Le contrôle régional et local de la navigation aérienne et la participation à l'exécution des plans de recherches et de sauvegarde.

3 - Les opérations de délivrance et de renouvellement des titres du personnel civil navigant et des documents d'aéronefs.

4 - L'application des exigences réglementaires dans le domaine de la navigabilité des aéronefs.

## Infrastructure maritime

L'infrastructure maritime se compose de huit ports commerciaux. Le port de Radès constitue le 1er terminal de conteneurs en Tunisie.

Les ports sont aménagés et équipés pour permettre l'escale et le traitement des navires car-ferreries, croisiéristes, RO-RO, porte-conteneurs, vraquiers et pétroliers.

Ils assurent le passage de tous types de marchandises dans les meilleures conditions de délais, de coûts et de sécurité.

Ports	Spécialité
Bizerte - Menzel Bourguiba	Polyvalent
Radès	Conteneurs et roulants
La Goulette	Trafic des passagers et croisiéristes
Sousse	Trafic de divers
Sfax	Polyvalent
Gabès	Produits chimiques
Skhira	Trafic pétrolier
Zarzis	Trafic pétrolier et divers

Source : [www.equipement.tn](http://www.equipement.tn)

Les ports maritimes de commerce sont gérés par l'Office de la Marine Marchande et des Ports ( O.M.M.P. ) qui est un établissement public. Sa mission principale est le traitement dans les meilleures conditions de délai, de coût et de sécurité, l'ensemble des navires et des marchandises transitant par les ports tunisiens. Ainsi, l'O.M.M.P. assure les services de la marine marchande dont notamment l'administration des navires, les gens de mer et la sécurité de la navigation maritime.

Pour plus d'information : [www.ommp.nat.tn](http://www.ommp.nat.tn)

# INTERVIEW AVEC

## M. Ouassim BERRAIES

Directeur Général - STELIA AEROSPACE Tunisie

Propos recueillis par Mlle Hajer Zidi- APII

# STELIA

RELIABILITY. PERFORMANCE.



**Un investissement additionnel de 67 Millions de Dinars sur notre site Tunisien**



STELIA AEROSPACE leader français des Aérostructures, s'est implantée en Tunisie en 2009 sur le parc aéronautique dans la zone industrielle d'El Mghira (ouest de Tunis), sur une superficie de 20 hectares avec un Investissement Direct Etranger Français (IDE) dont la valeur globale à ce jour est d'environ 60 millions d'euros.

Depuis sa création, STELIA Tunisie a fait l'objet d'un plan de développement et de croissance continu. Les activités sur le site Tunisie n'ont pas cessé de se développer. A ce titre, un investissement de l'ordre de 67 Millions de Dinars a été lancé il y a 2 ans et il est en cours de réalisation.

**STELIA AEROSPACE acteur majeur au niveau mondial pour la conception et la production de fuselages d'avions équipés, pourriez-vous expliquer davantage votre activité et votre gamme de produits ?**

Pour les constructeurs aéronautiques et les compagnies aériennes, STELIA Aerospace propose des solutions globales dans les domaines des Aérostructures, des sièges pilotes et des fauteuils passagers.

Notre activité d'Aérostructures s'étend de la conception à la fabrication et la livraison de fuselages et de voilures équipées.

Cela entend la fabrication de pièces élémentaires techniques montées dans les structures aéronautiques, l'assemblage de sous-ensembles métalliques ou composites complexes tels que le fuselage central équipé du Global 7000/8000 de Bombardier, les voilures ATR équipées ou les pointes avant et parties centrales de toute la famille Airbus – dont les programmes les plus récents tels que le A350 ou le BELUGA XL.

Nous concevons et fabriquons également des Sièges pilotes et des fauteuils passagers pour les classes de transport les plus exigeantes (Affaire et Première). Nos sièges pilotes sont montés dans les avions commerciaux, militaires en version blindée et dans les hélicoptères.

Bien évidemment, nous avons toutes les certifications, les accréditations et les agréments requis pour ces activités.

**La partie avant de l'Airbus A320 est fabriquée principalement en Tunisie par STELIA AEROSPACE TUNISIE, pouvez-vous nous donner les raisons de la choix bien que la société dispose d'autres sites de fabrication dans le monde (Maroc, Amérique du Nord et France) ?**

Notre Filiale STELIA AEROSPACE Tunisie est active dans 3 domaines :

- L'assemblage de sous-ensembles pour les aérostructures, principalement pour la famille A320 de AIRBUS.
- La fabrication de pièces élémentaires techniques en Aluminium pour les aérostructures.
- L'Engineering

Notre activité d'assemblage est actuellement en pleine croissance, dopée par les montées en cadences de la famille d'avions A320, NEO et CEO.

Sur une grande partie des sous-ensembles de la pointe avant de cet appareil,

Nos installations tunisiennes produisent la pleine cadence demandée par le client.

Pour les éléments plus complexes, le Site Tunisien demeure le fournisseur principal et a déjà amorcé sa montée en cadence pour en devenir l'unique.

Le Groupe STELIA AEROSPACE a lancé une démarche de transformation pour faire de nos Sites industriels des Centres d'Excellence. La filiale tunisienne est dans ce cadre spécialisée dans l'assemblage de sous-ensembles complexes d'aérostructure appelés « Barques » et dans l'usinage de pièce technique complexes en Aluminium de petites et moyennes dimensions.

Cette stratégie permet d'élever chaque Centre d'excellence au rang de Benchmark et facilite la mise en place d'une complémentarité efficace entre les Sites industriels.

**STELIA AEROSPACE leader français des Aérostructures a choisi d'implanter son usine dans la zone industrielle d'El Mghira ; les motifs de ce choix et votre évaluation des services du parc industriel ?**

Une analyse comparative a été faite en 2008-2009 pour choisir le pays d'implantation et, en fonction de critères établis, la Tunisie a été retenue. Parmi ces critères, nous pouvons citer la qualification et l'éducation de la main d'œuvre, l'expérience industrielle, la compétitivité, la proximité avec nos Sites en Europe en terme de délais logistiques, les coûts de mise en œuvre, etc.

Sur la base de cette évaluation, nous avons décidé de nous installer non pas seul mais – et c'est là que réside l'originalité du projet - en nous faisant accompagner par nos partenaires industriels les plus stratégiques.

Cela a permis de créer un Parc industriel aéronautique

unique en son genre et visité à ce jour par les plus grands acteurs du domaine.

**Le Parc Aéronautique El Mghira est un parc industriel unique en son genre et visité à ce jour par les plus grands acteurs du domaine**

**Comment évaluez-vous l'intégration de STELIA AEROSPACE TUNISIE dans la chaîne de valeurs aéronautique au sein du parc d'El Mghira et quels sont d'après vous les maillons de la chaîne à améliorer ?**

STELIA AEROSPACE Tunisie est aujourd'hui un maillon majeur du Groupe. Sa contribution industrielle est essentielle tant au niveau des produits que des services tels que l'Engineering.

Notre filiale tunisienne intervient dans l'essentiel de nos programmes avec AIRBUS et constitue dans ce cadre un élément essentiel de notre compétitivité.

Dans son contexte de Parc, elle est également une vitrine de notre savoir-faire en termes de coordination et d'optimisation d'activités industrielles à fortes valeurs ajoutées.

**Envisagez-vous des extensions de votre usine et quelles sont vos perspectives de développement ?**

Depuis sa création, notre Filiale tunisienne a fait l'objet en plus de l'investissement initial, d'un plan de développement et de croissance continu.

Nous avons récemment décidé d'accélérer ce plan par un investissement ambitieux de 67 millions de Dinars. Pour l'essentiel, ce plan permet non seulement d'accroître dans tous les domaines d'activités nos capacités industrielles, mais également de réaliser un bond technologique dans les techniques de fabrication telles que le rivetage et l'usinage.

Nous envisageons par ailleurs de renforcer ce Centre

d'Excellence par le démarrage d'une nouvelle activité d'assemblage de deux tronçons inférieurs complexes du fuselage de l'avion A330. Cette nouvelle activité, fortement consommatrice en heures d'assemblage et de main d'œuvre démarrera au cours du deuxième semestre de l'année 2017. Les investissements ont d'ores et déjà été lancés.

STELIA AEROSPACE Tunisie a également été retenue comme expérience pilote dans le déploiement de notre nouveau système d'information, projet ambitieux et stratégique pour le Groupe.

### Comment STELIA AEROSPACE s'est préparée pour la nouvelle ère de Smart Industrie ou de l'industrie intelligente ?

Nos équipes (production, méthodes industrielles, ingénierie, informatiques, ...) travaillent au quotidien à la mise en place de briques technologiques visant à rendre plus efficient notre outil de production. Les outils digitaux, notamment, ceux visant à supporter et faciliter les opérations industrielles dans nos usines sont partie intégrante de cet ensemble. Nous avons, pour ne prendre qu'un exemple, inauguré au mois de Mars, l'usine Aéronautique du Futur sur notre site de Meaulte dans la région Haut de France : les lignes de

produit d'assemblage des pointes avants de la gamme AIRBUS A320 et A350 sont maintenant équipées de système digitaux de dernière génération, permettant de superviser entre autre le MES (Manufacturing Execution System), le contrôle des Produits, la supply-chain...

Ces outils sont naturellement destinés à être ensuite mise en place sur les autres sites industriels dont celui de Tunis.

### Quel message pourriez-vous adresser aux investisseurs étrangers ?

Tout simplement que nous sommes pleinement satisfait de notre choix de 2009. Notre filiale tunisienne et son Parc ne cessent de se développer (2000 personnes actuellement). Nous continuons à investir, ainsi que nos partenaires du Parc Aéronautique. Ceci est le meilleur témoignage possible du fait que nous avons su, avec l'appui des autorités tunisiennes, mettre en place et faire prospérer un écosystème industriel efficace : formations de bon niveau, logistique locale adaptée, proximité de nos partenaires du Parc, aides aux investissements sont autant d'atouts à faire valoir.

“ Formations de bon niveau, logistique locale adaptée, proximité de nos partenaires du Parc, aides aux investissements sont autant d'atouts à faire valoir. ”



Par Mme Imen Ghodhbane Ben Slima - APII

La croissance rapide de l'industrie aéronautique tunisienne et l'émergence de nouveaux métiers de plus en plus complexes se sont accompagnées par une demande grandissante des entreprises spécialisées, recherchant en permanence de la main-d'œuvre qualifiée.

Considérée comme un vivier de talents dans la région méditerranéenne, la Tunisie dispose de :

- Plus de 70 000 nouveaux diplômés chaque année dont 10% sont des ingénieurs.
- 35 % des diplômés sont issus des filières de l'ingénierie, des sciences de l'informatique, des communications et d'autres filières techniques,
- Plus de 1 000 centres de formation professionnelle (publics et privés) assurant la formation de plus de 150 000 apprenants dans des centaines de spécialités couvrant l'ensemble des secteurs économiques.
- La Tunisie se classe à la 48ème position selon le Global Competitiveness Report (2015-2016) en matière d'accès au marché de travail des ingénieurs et des scientifiques.

Consciente de ses atouts et de son potentiel incontestable dans l'industrie aérospatiale, la Tunisie continue à déployer des efforts afin de disposer de ressources humaines qualifiées, compétitives, performantes et capables de répondre aux spécificités de l'industrie aéronautique à l'échelle mondiale et nationale.

C'est dans cette perspective qu'un centre dédié à l'aéronautique, a été mis en place en collaboration étroites avec le secteur public et les professionnels privés de la filière aéronautique tunisienne.

Le Centre d'Excellence dans les Métiers de l'Industrie Aéronautique (CEMIA) :

Dans le but de renforcer son industrie aéronautique et d'attirer de nouveaux investisseurs dans le domaine, la Tunisie a inauguré, le 16 mai 2017, le Centre d'Excellence dans les Métiers de l'Industrie Aéronautique (CEMIA).

Basé dans la banlieue Sud de Tunis, à l'aéroport d'El Mghira, le CEMIA est aménagé sur un terrain de 2 hectares dont 6500 m<sup>2</sup> de bâtiments pédagogiques, comportant 10 ateliers, 1 laboratoire d'informatique, 1 laboratoire de contrôle, 1 laboratoire d'électricité et électronique et 6 salles d'enseignement.

Photos de l'inauguration du CEMIA de la part de M. Imed Hamami, Ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi,



Source : Page Facebook du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi

Six spécialités seront dispensées dans un cadre d'alternance, avec une capacité d'accueil de 600 stagiaires par an. Ce centre permettra aux jeunes de disposer, en deux ans, d'un Brevet de Technicien Professionnel (BTP) dans les métiers suivants :

- » Ajusteurs monteurs de structures d'aéronefs,
- » Chaudronniers aéronautiques,
- » Stratifieurs-drapeurs en matériaux composites,
- » Techniciens de traitement de surface et peinture aéronautique,
- » Monteurs câbleurs aéronautiques,
- » Techniciens en fabrication mécanique sur machines à commande numériques.



Le CEMIA est le fruit d'une collaboration entre le secteur public et le privé. Plusieurs acteurs ont soutenu cette initiative à l'instar du Groupement des Industries Tunisiennes Aéronautiques et Spatiales (GITAS), de la Fédération Nationale de la Mécanique (FNM, UTICA), de la Fédération Nationale de l'Electricité (FEDELEC, UTICA), de la société STELIA et ses partenaires et de l'Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle (ATFP). La réalisation de ce centre a bénéficié aussi de l'appui de l'expertise française et un financement de l'Agence Française de Développement (AFD).

S'intégrant dans une logique gagnant-gagnant, ce projet permettra :

- » aux jeunes de trouver des opportunités d'apprentissage propices facilitant leur insertion sur le marché d'emploi,
- » aux entreprises de bénéficier d'une main d'œuvre abondante et qualifiée.

*Hichem Mejri, Directeur du CEMIA, a déclaré :*

« La création du centre a émané de la demande des industriels et professionnels de l'aéronautique. Pour eux, c'est très important de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée ayant un savoir-être, une culture et un dynamisme, capable de garantir le développement de leurs entreprises et entre autre du secteur aéronautique »

### Tunisair Technics Training Center : le premier centre africain destiné à la maintenance aéronautique

Toujours dans le cadre de la stratégie tunisienne de renforcement de la formation aéronautique, Tunisair Technics (TT) a inauguré son nouveau centre de formation en maintenance aéronautique civile, le 04 Février 2017, sis au complexe technique de TT à l'aéroport international de Tunis-Carthage.



Photo du Centre de formation en maintenance aéronautique civile de Tunisair Technics, TAP

Fruit d'un partenariat entre Airbus et Tunisair Technics, ce centre accueillera, outre les stagiaires tunisiens, des stagiaires venus du monde Arabe et de tout le continent africain.

Financé par Airbus, le coût de mise en place de ce centre, s'élève à 400 mille dinars avec une capacité d'accueil de 30 stagiaires par mois.

« Il s'agit du 6ème centre de ce type dans le monde et le premier en Afrique, et il est conçu conformément aux normes internationales dans le domaine de la formation des techniciens avions, et selon les normes de certification « PART 147 » »

*Déclaration de M. Anis GHEDIRA, Ministre du Transport -African Manager.*

Cette coopération permettra à Tunisair Technics d'augmenter son potentiel de compétitivité. Considérée comme un centre de maintenance et d'entretien des aéronefs certifié PART 145, Tunisair Technics sera, suite à ce projet, une destination privilégiée des compagnies aériennes, de par le monde entier, étant donné qu'elle assurera la qualification des techniciens avions, clients d'Airbus.

*Hichem Ben Ahmed, Secrétaire d'Etat chargé du Transport, a souligné*

« l'importance de ce centre qui permettra selon lui, outre la formation des compétences tunisiennes, une sorte d'exportation de services à travers la formation de compétences étrangères. »

A travers ce partenariat, le centre TT sera doté des mêmes moyens que ceux utilisés par Airbus dans ses centres de formation comme les instructeurs, la pédagogie, les salles de classes, les moyens informatiques et les logiciels de simulation.

L'examen qui clôturera les formations dispensées par le centre TT sera le même que celui retenu par les autres centres de formation Airbus et les diplômes qui seront délivrés à la fin seront agréés, conformément aux exigences européennes.

« Face à une industrie de transport aérien qui croît de 5% annuellement et à un besoin de 500 mille pilotes et de 500 mille mécaniciens, techniciens, ingénieurs de l'aéronautique, la formation technique, scientifique de pointe serait la clé de réussite et de croissance du transport aéronautique mondial. »

*Fabrice Hamel, vice-président d'Airbus et DG du Training Center d'Airbus, African Manager*

### Une panoplie de spécialités au profit de l'industrie aéronautique

En plus de ces nouveaux centres de formation, la Tunisie soutient son atout majeur en matière de compétences best cost et continue à garantir des ressources humaines réactives et multidisciplinaires à travers :

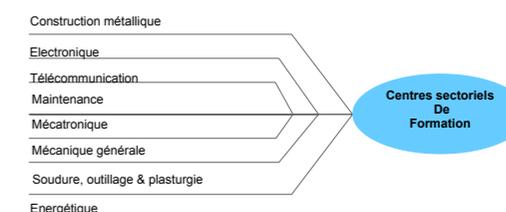
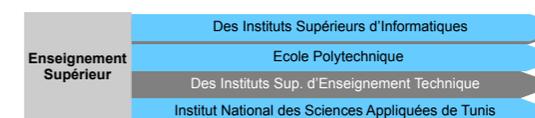
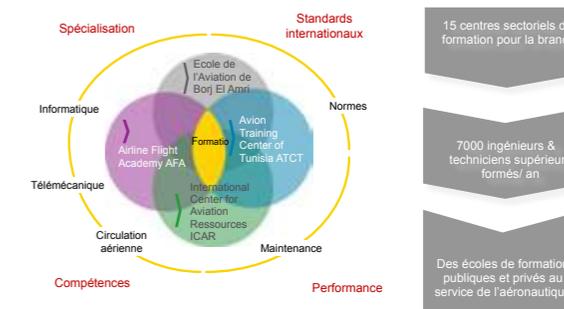
» 15 centres sectoriels de formation professionnelle dans les domaines de la construction métallique, de l'électronique, de la mécatronique, des télécommunications, de la mécanique générale, de la plasturgie, de la maintenance et de l'énergétique,

» Plus qu'une trentaine de structures de formation de l'enseignement supérieur qui offrent un vaste programme adapté aux besoins des entreprises : des Ecoles d'Ingénieurs, des Instituts Supérieurs d'Enseignement Technique, l'Ecole Supérieure de l'Aéronautique et des Technologies, l'Institut national des sciences appliquées et de technologie l'Ecole de l'aviation de Borj El Amri, l'école Airline Flight Academy, l'Aviation Training Center of Tunisia, l'International Center For Aviation Resources.

Pour plus d'informations, veuillez consultez :

- Réseau National Universitaire : [www.mes.tn](http://www.mes.tn)
- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : [www.me.tn](http://www.me.tn)
- Ministère de la Formation Professionnelle et de l'emploi : [www.emploi.gov.tn](http://www.emploi.gov.tn)
- Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle (ATFP) : [www.atfp.tn/](http://www.atfp.tn/)

### Les structures de formation



## L'aéronautique et l'aviation une culture encrée dans la société civile tunisienne

Dans le but de vulgariser la culture et les métiers aérospatiaux et d'orienter nos jeunes diplômés à découvrir ce secteur d'avenir, des activités sont fournies et planifiées par des associations, des clubs et la société civile relevant du secteur aéronautique et de l'aviation. On peut à titre d'exemple citer :



### L'Association Tunisienne de l'Aéronautique (ATA) :

L'Association tunisienne de l'aéronautique (ATA) a été fondée en juin 2013 et a comme objectif de donner une portée culturelle et touristique à l'aviation légère en Tunisie.

L'ATA cible de redynamiser cette activité à travers la relance d'aéroclubs et le déroulement de manifestations en rapport comme l'organisation des événements aéronautiques à l'instar du centième anniversaire de la traversée de la méditerranée par Roland Garros, des rallyes aériens.

Pour plus d'informations :

<https://fr-fr.facebook.com/aeronautique.tunisie/>



### La Fédération Tunisienne d'Aéronautique et d'Aéromodélisme (FTAA) :

La FTAA a été créée par et pour les passionnés de sports aériens en Tunisie (pilotes, officiels, professionnels et amateurs), elle se compose de quatre départements distincts à savoir : Aviation Légère, Aviation Virtuelle, ULM et Aéromodélisme.

La FTAA a pour objectifs de promouvoir le sport aérien conformément aux orientations de la Fédération Aéronautique Internationale (FAI), d'organiser, de diriger et de développer la pratique du sport aérien en Tunisie à travers l'élaboration de programmes de développement, de compétitions, et de formations. Elle est en permanente réactivité avec les clubs qui y seront affiliés.

Pour plus d'informations :

<https://fr-fr.facebook.com/FTAA-702377876525308/>



### L'Association tunisienne de l'aviation virtuelle (ATAV) :

L'ATAV est une association scientifique à but non lucratif, fondée par des passionnés et amateurs de l'aviation le 18 juillet 2011 et a obtenu son autorisation officielle suite à sa publication dans le Journal Officiel de la République Tunisienne n°127 en date du 22 octobre 2011.

Elle a pour missions :

- Permettre au grand public et les passionnés de l'aviation de découvrir l'Aviation Virtuelle et les technologies de la Simulation Aérienne.
- Encadrer les amateurs de la simulation aérienne et leur offrir des dimensions plus réelles pour pratiquer leur passion.
- Organiser des Lan-Party nationaux et internationaux.
- Organiser des salons, foires et expositions relatives à l'aviation & la simulation.
- Participer aux événements internationaux : Mondial de Simulation, Salon du Bourget, etc...

Pour plus d'informations :

<https://fr-fr.facebook.com/ATAV-Tunisie-128958097168703/info>



### L'Association Tunisienne de Pilotage et de la Culture Aéronautique (ATPCA) :

L'ATPCA est un organisme à but non lucratif, qui a pour mission de :

- Répandre la culture aérienne et la vulgariser auprès du public.
- Intervenir auprès du pouvoir public et des entreprises du secteur, pour la prise de mesures correctives et l'amélioration du fonctionnement des activités aéronautiques.
- Etudier les moyens de promouvoir le secteur de l'aviation civile et de réaliser son développement durable.

Pour plus d'informations :

<https://fr-fr.facebook.com/atpcaero/>



Le club AeRobotiX - INSAT, est un club scientifique à but non lucratif actif au sein de l'INSAT. Il est le fruit de l'union des deux clubs phares de l'INSAT : Mécatronique créée en 2005 et Commandes Embarquées (CCE) fondé en 2011, qui se sont fusionnés en novembre 2014 pour centrer leurs deux capacités sur des enjeux plus grands et plus développés.



AeRobotiX représente le pôle robotique et aéronautique de l'INSAT. Il a pour mission de réaliser des applications robotisées et automatisées qui peuvent être utiles dans plusieurs domaines tels que l'industrie, l'aéronautique, l'automobile, la météorologie, la sécurité et l'informatique.

AeRobotiX est le club organisateur de la journée nationale de l'aéronautique : Tunisian Aeroday.



C'est une journée consacrée à l'aéronautique et à la vulgarisation de ce domaine auprès du grand public.

Cet événement est le premier en son genre en Tunisie. L'événement, dans ses cinq éditions a eu un grand succès (2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016). Il a mis en exergue le domaine de l'ingénierie aéronautique et a permis la découverte des innovations de nombreux étudiants talentueux.

Il a permis aussi l'ouverture de l'esprit étudiant sur le milieu professionnel et notamment industriel aéronautique, dans le but de promouvoir ce domaine en Tunisie.

L'événement revient avec un sixième événement qui a eu lieu le samedi 29 avril 2017 à l'INSAT.

De nombreuses activités sont proposées lors de cette journée, notamment des expositions de différents projets aéronautiques tel que le simulateur de vol monoplace à 360°, des ateliers qui introduisent les notions de base dans la construction aéronautique telles que les composantes électroniques, Xbee, Servomoteurs, etc.

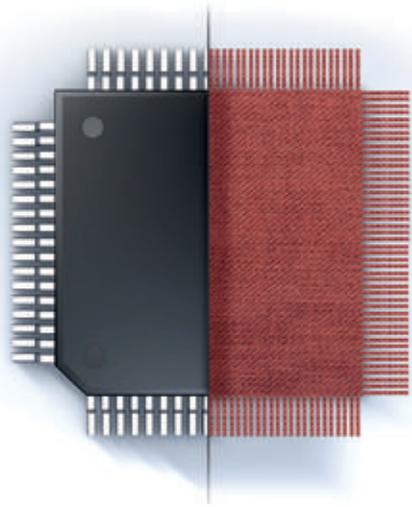
Mais aussi des ateliers novices pour les enfants de 6 à 16 ans afin de les initier à l'aérodynamique. Un show a été réalisé et a porté à commander plusieurs hélicoptères aéronefs ou drones en exécutants des chorégraphies spectaculaires.

Pour plus d'informations :

[www.aeroday.tn/www.insat.rnu.tn/fr/club-aerobotix-insat\\_11\\_30](http://www.aeroday.tn/www.insat.rnu.tn/fr/club-aerobotix-insat_11_30)



## Votre partenaire pour l'innovation en Tunisie



- ✂ Infrastructures de haute qualité dédiée au textile et matériaux souples sur 100 ha avec toutes les commodités dont compris 50 ha dédiés aux activités de finissage conformes aux standards environnementaux
- ✂ Support personnalisé pour le développement de projets, le networking et la clusterisation
- ✂ Centre de ressources technologiques pour le prototypage, les analyses et les essais
- ✂ Structures textile professionnelles pour l'enseignement, la formation, la recherche et l'incubation de projets

### Le seul Technopark textile dédié à tous les métiers innovants



## Les Structures d'Appui

➤ Par Mme Nadia Ben Miled - APII

### L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation - APII

L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII) est un établissement public qui a pour mission de mettre en œuvre la politique du gouvernement relative à la promotion du secteur industriel et de l'innovation. Il est constitué de 5 centres :

Le Centre de Facilitations et de Gestion des Avantages (CFGA) : chargé de la déclaration et de l'aide à la constitution des sociétés et la gestion des avantages. Ce centre met en œuvre des procédures rapides et simplifiées à travers le Guichet Unique (certifié ISO 9001)

Le Centre d'Etudes et de Prospectives Industrielles (CEPI) : assure une veille stratégique permanente en réalisant différents types d'études.

Le Centre de Documentation et d'Information Industrielle (CDII) : fournit une information en temps réel à travers le Salon Virtuel de l'industrie tunisienne, des annuaires, des CD-ROM sur l'industrie tunisienne et un accès en ligne aux banques de données industrielles nationales et internationales. En plus d'un système d'information et de documentation spécifique à la carte et d'une veille stratégique périodique

Le Centre de Soutien à la Création d'Entreprises (CSCE) : offre divers services aux porteurs d'idées de projets (information, formation, accompagnement, hébergement...).

En outre, le CSCE gère le Réseau National des Pépinières d'Entreprises « RNPE » composé de 27 pépinières pour

appuyer les entreprises innovantes et les porteurs de projets innovants.

Le Centre d'Innovation et de Développement Technologique (CIDT)

Le CIDT est composé de 3 structures :

- Une Structure de partenariat et de développement technologique
- Une Structure de promotion et de diffusion de la culture de l'innovation
- Une Task force d'accompagnement des entreprises dans le domaine de l'innovation

En plus d'un réseau Europe Entreprise Network.

**Contact**  
63, rue de Syrie, 1002 Tunis  
Belvédère - Tunisie  
Tél. (216) 71 792 144  
Fax. (216) 71 782 482  
E-mail : [apii@apii.tn](mailto:apii@apii.tn)  
Site web : [www.tunisieindustrie.nat.tn](http://www.tunisieindustrie.nat.tn)

## Le Centre Technique des Industries Mécaniques et Electriques- CETIME

Le Centre Technique des Industries Mécaniques et Electriques (CETIME) est placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et du Commerce. Il offre des services de conseil et d'appui aux entreprises du secteur des industries mécaniques, électriques et électroniques (IMEE). Ses prestations sont orientées vers l'aide aux entreprises à résoudre leurs problèmes techniques et à améliorer leur compétitivité.

Depuis sa création en 1982, le CETIME s'est déployé dans l'assistance aux industriels pour la modernisation des méthodes de production et d'organisation, l'amélioration technologique, la maîtrise de la qualité et le développement des compétences des ressources

humaines. Le CETIME participe ainsi, avec les pouvoirs publics et les institutions spécialisées, au renforcement et au développement du secteur industriel en Tunisie.

Le CETIME, propose ses services à trois catégories de clientèles : les entreprises industrielles et de services liées à l'industrie, les fédérations professionnelles relevant de l'UTICA et l'Administration (Ministères, organismes...).

Le CETIME est implanté sur quatre sites situés dans les grands pôles industriels de la Tunisie : le siège Social sis à Tunis et trois bureaux régionaux à Sousse, à Sfax et à Béja.

Contact :

### Direction Générale du CETIME

Z.I. Ksar Said – 2086 Douar Hicher La Manouba – Tunisie

Tél. : (216) 70 146 000 / 70 146 023

Fax : (216) 70 146 071 / 70 146 070

Email : [contact@cetime.com.tn](mailto:contact@cetime.com.tn) / [webmaster@cetime.ind.tn](mailto:webmaster@cetime.ind.tn)

Site web : <http://www.cetime.ind.tn>

### . Bureau régional de Sousse

Technopôle de Sousse , Route de Ceinture -

HAMMAM MAAROUF

Tél. : (216) 73 822 967 / Fax : (216) 73 822 966

### . Bureau régional de Sfax

I Rue Bejaya - 3000 Sfax

Tél. : (216) 74.211.330 / Fax : (216) 74.211.331

## Le Centre Technique de la Chimie- CTC

Le Centre Technique de la Chimie est une institution d'appui aux entreprises créée en 1996 en vertu de la loi n°94-123 du 28 novembre 1994 ; œuvrant sous la tutelle du Ministère de l'Industrie et de la Technologie.

Le Centre Technique de la Chimie a pour mission principale l'assistance des industriels pour la modernisation des méthodes de production, l'amélioration technologique et la maîtrise de la qualité. Ses prestations sont destinées aux industries de la chimie à savoir toutes les branches d'activités.

## Le Centre Technique du Textile- CETTEX

Le Centre Technique du Textile (CETTEX) est un établissement d'intérêt économique public, sous tutelle du Ministère de l'Industrie. Créé depuis 1991, il assure un rôle de conseil et d'expertise auprès des industriels du secteur Textile et Habillement et des pouvoirs publics. Le CETTEX propose aux opérateurs une gamme complète de services : assistance technique, expertise, recherche et développement, laboratoire d'analyse et d'essais, formation et information. Il accompagne et soutient les entreprises

dans leur développement technique, managérial et organisationnel et leur offre un appui constant dans leur démarche de croissance et d'innovation. Le CETTEX dispose d'une équipe dynamique et qualifiée ainsi que d'un vaste réseau de partenaires internationaux qui lui permettent de satisfaire les besoins et les attentes des industriels et de répondre aux nouvelles exigences de l'industrie.

Contact :

**Siège social** : 4, rue de l'artisanat, 2035, Charguia II, Tunis Carthage.

**Laboratoires** : 12, rue de l'usine, 2035 Charguia II, Tunis Carthage.

Tél : (216) 71 940 755 - 71 940 772

Fax : (216) 71 941 241

Email : [ctc@planet.tn](mailto:ctc@planet.tn)

Contact

Avenue des Industries Z.I. Bir El Kassâa B.P.279-2013 Ben Arous Tunisie

Tél. : +216-71 38 11 33

Fax : +216 71 382 558

Email : [cettex@cettex.com.tn](mailto:cettex@cettex.com.tn)

## L'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur - FIPA

L'Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur « FIPA-Tunisia » est un organisme public, créé en 1995, sous tutelle du Ministère de l'Investissement du Développement et de la Coopération Internationale. Elle est chargée d'apporter le soutien nécessaire aux investisseurs étrangers et de promouvoir l'investissement extérieur en Tunisie.

FIPA-Tunisia et ses bureaux à l'étranger forment un réseau d'information, de contact, de conseil, d'assistance, d'accompagnement et de soutien au service de l'investisseur étranger.

FIPA est certifiée ISO 9001, version 2000 par le Bureau Veritas Quality International (BVQI) depuis septembre 2003. Cette certification a été consolidée en 2007 par l'organisme TÜV CERT du TÜV Rheinland Industries Service GmbH.

Missions de la FIPA

➤ Promotion et attraction des investissements directs étrangers,

➤ Information et sensibilisation des milieux d'affaires étrangers,

➤ Accueil et assistance des investisseurs étrangers

Contact :

Rue Slaheddine El Ammami, Centre Urbain Nord - 1004 Tunis

Tél : (216) 71 752 540 (6 lignes groupées)

Fax : (216) 71 231 400

E-mail: [fipa.tunisia@fipa.tn](mailto:fipa.tunisia@fipa.tn)

[www.investintunisia.tn](http://www.investintunisia.tn)

## Le Centre de Promotion des Exportations - CEPEX

Le Centre de Promotions des Exportations a pour mission de promouvoir l'expansion commerciale par l'intensification des échanges avec l'étranger et plus particulièrement le développement des exportations Tunisiennes.

Les missions du CEPEX s'articulent autour de quatre principaux axes.

➤ Informer, conseiller et orienter les exportateurs tunisiens vers les opportunités d'échanges à l'international et de partenariat commercial en mettant à leur disposition un système d'information et de veille concurrentielle

➤ Appuyer les acteurs économiques dans leur processus d'exportation en le soutenant administrativement et financièrement.

➤ Accompagner les exportateurs sur les marchés extérieurs en organisant des actions promotionnelles, des rencontres de partenariat et des missions de prospection.

➤ Promouvoir le catalogue export des produits et services tunisiens auprès de la cible étrangère.

Contact :

Centre Urbain Nord - BP 225

1080 Tunis Cedex

Tél : (+216) 71 234 200

Fax : (+216) 71 237 325

[rapidcontact@tunisiaexport.tn](mailto:rapidcontact@tunisiaexport.tn)

## L'Agence Foncière Industrielle- AFI

L'Agence Foncière industrielle organisme à caractère industriel et commercial placée sous la tutelle du Ministère de l'industrie pour renforcer le tissu industriel en incitant à la création de TPE et de PME dans un cadre rationnellement aménagé.

Les missions principales de l'AFI sont :

- » La création et l'aménagement de zones industrielles équipées des commodités nécessaires à l'implantation des projets industriels.
  - » La construction de locaux industriels modulables et leur mise à la disposition des investisseurs tunisiens et étrangers.
- Les objectifs de l'AFI :
- » Renforcer d'avantage le tissu industriel par la création de nouvelles zones industrielles.
  - » Multiplier les efforts en vue de développer vers l'intérieur du pays et notamment dans les régions du Nord-Ouest du Centre et Sud-Ouest.
  - » Assurer une équité territoriale au niveau de l'activité industrielle.
  - » Participer à la création de nouveaux postes d'emploi afin d'atténuer le taux du chômage.
  - » Garantir une infrastructure de qualité répondant aux exigences internationales.
  - » Concilier entre développement industriel et protection de l'environnement.
  - » Améliorer la qualité de vie dans les zones d'activités industrielles.

### Les technopôles

Selon la loi n°2001-50 du 3 mai 2001 relative aux entreprises des pôles technologiques telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-37 du 12 juin 2006, un technopôle est l'espace ou l'ensemble d'espaces intégrés et aménagés pour accueillir des activités dans le domaine de la formation et de la recherche scientifique et technologique, d'une part, et les domaines de la production et du développement technologique, d'autre part, dans une spécialité déterminée ou un ensemble de spécialités, en vue de promouvoir la capacité concurrentielle de l'économie et de développer ses composantes technologiques, et ce, par l'encouragement des innovations technologiques et le soutien de la complémentarité et l'intégration entre ces activités dans le cadre des priorités nationales.

### Objectifs des technopôles

- Développer des compétences de haut niveau capables de gérer les projets innovants.
- Favoriser la recherche scientifique dans les domaines liés aux priorités nationales et aux besoins du monde économique.
- Promouvoir l'innovation technologique.
- Favoriser l'incubation et la création d'entreprises innovantes par la valorisation des résultats de la recherche.
- Promouvoir les projets innovants à haute valeur ajoutée.
- Polariser les entreprises économiques, dont les activités sont basées sur la Recherche-Développement et l'Innovation technologique.
- Stimuler la création d'emplois, en particulier pour les diplômés de l'enseignement supérieur.
- Améliorer la capacité compétitive de l'entreprise tunisienne.
- Promouvoir le partenariat public - privé.
- Favoriser l'investissement direct étranger.

### Pôle Elgazala des technologies de la communication

Elgazala Technopark est le premier technopôle en Tunisie. Sa création a été décidée dans le cadre de la stratégie de développement du secteur des technologies de la communication.

Cet important pôle technologique est destiné à doter la Tunisie d'une place d'excellence lui permettant de saisir les opportunités croissantes d'investissement et de création d'entreprises de développement des nouvelles technologies, il se positionne aujourd'hui comme un acteur majeur des Technologies de l'Information et de la Communication en Tunisie, en Afrique et partout dans le monde. Elgazala Technopark se présente comme un environnement intégré pour le développement des petites et moyennes entreprises ainsi que pour les multinationales et les grands groupes dans le secteur des Technologies de l'information et de la Communication. Sa principale vocation consiste à accueillir et à soutenir le développement

d'activités de hautes technologies. Elgazala Technopark héberge également des institutions d'appui, comme la formation et la recherche, et ce, dans un

objectif de créer une synergie et une fertilisation croisée entre ces acteurs et est doté d'une infrastructure moderne et d'une info-structure adaptées aux PME dans le domaine des TIC.

Contact  
2088 Ariana, Tunisie  
Tél: +216 71 856 600  
Fax: +216 71 857 600  
Email : contact@elgazala.com.tn  
couriel@elgazala.com.nat.tn  
www.elgazala.com.nat.tn

### Le Technopôle de Borj-Cédria (88 ha)

Énergie renouvelable, eaux et environnement, biotechnologie végétale, sciences des matériaux

Création de la Société de gestion : 11 janvier 2008

#### Composante

Enseignement Supérieur	<ul style="list-style-type: none"><li>• Institut Supérieur des Sciences et Technologies de l'Environnement</li><li>• Institut Supérieur des Études Technologiques</li><li>• Institut Supérieur des Technologies de l'Information et de Communication</li></ul>
Recherche Scientifique	<ul style="list-style-type: none"><li>• Centre de Biotechnologie</li><li>• Centre de Recherche et des Technologies de l'Énergie</li><li>• Centre de Recherche et des Technologies des Eaux</li><li>• Centre National de Recherche en Sciences des Matériaux</li></ul>
Innovation et Valorisation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pépinière d'entreprises</li><li>• Centre de ressources technologiques</li></ul>
Production et Développement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Zone de production aménagée</li><li>• Ateliers relais</li></ul>

#### Contact

Route Touristique Borj Cédria, B.P. 174, 1164 Hammam-Chatt, Tunisie

- Tél : (+216) 79 326 326
- Fax : (+216) 79 325 100
- Email : tbc@tbc.tn
- www.ecopark.mrt.tn

## Le Technopôle de Sfax (60 ha)

Informatique, multimédia et télécommunication

Création de la Société de gestion : 28 décembre 2007

Composante	
Enseignement Supérieur	<ul style="list-style-type: none"><li>• Institut Supérieur d'Informatique et de Multimédia</li><li>• Institut Supérieur d'Electronique et de Communication</li><li>• Institut Supérieur de Gestion Industrielle</li></ul>
Recherche Scientifique	<ul style="list-style-type: none"><li>• Centre de Recherche en Informatique, Multimédia et Traitement numérique des Données</li></ul>
Innovation et Valorisation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pépinière d'entreprises</li><li>• Centre de ressources technologiques</li></ul>
Production et Développement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Hôtel d'entreprises</li><li>• Ateliers relais</li></ul>

Contact

Cité El Ons, route de Tunis Km 9 3069 Sfax, Tunisie

• Tél.: +216 74 861 993

• Fax : +216 74 861 991

• Email : [contact@sfax-icttechnopark.tn](mailto:contact@sfax-icttechnopark.tn)

[www.sfax-icttechnopark.tn](http://www.sfax-icttechnopark.tn)

Création de la Société de gestion : 29 janvier 2009

Composante	
Enseignement Supérieur	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ecole National d'Ingénieurs de Sousse</li><li>• Institut Supérieur de Microélectronique</li></ul>
Recherche Scientifique	<ul style="list-style-type: none"><li>• Centre de Recherche en Microélectronique</li></ul>
Innovation et Valorisation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pépinière d'entreprises</li><li>• Centre de ressources technologiques</li></ul>

Production et Développement

- Zone de production
- Ateliers relais

Contact

Hamмам Maarouf - 4000 Sousse, Tunisie

• Tél : (+216) 73 368 900

• Fax : (+216) 73 822 300

• E-mail : [technopole.sousse@serst.mrt.tn](mailto:technopole.sousse@serst.mrt.tn)

[www.technopole-sousse.mrt.tn](http://www.technopole-sousse.mrt.tn)

## Le Technopôle de Compétitivité de Monastir / El Fejja Textile

Le pôle de compétitivité de Monastir / Elfejja est constitué de trois composantes essentielles :

- Le technopôle de Monastir.
- Une zone industrielle d'appui de finissage d'Elfajja et une deuxième zone industrielle à Monastir juxtaposée du technopôle.
- Un réseau de partenaires avec les acteurs du domaine textile aux niveaux régional, national et international.

Création de la Société du pôle : 26 octobre 2009

Composante	
Enseignement Supérieur	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ecole Nationale d'Ingénieurs de Monastir (département de génie textile – partenaire du technopôle)</li><li>• Institut Supérieur des Métiers de la Mode de Monastir (partenaire du technopôle)</li><li>• Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Ksar Hellal (spécialisé dans le domaine du textile - partenaire du technopôle)</li></ul>
Recherche Scientifique	<ul style="list-style-type: none"><li>• Centre de Recherche en Sciences et Technologies du Textile (en cours de réalisation)</li></ul>
Innovation et Valorisation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pépinière d'entreprises</li><li>• Centre de ressources technologiques</li></ul>
Production et Développement	<ul style="list-style-type: none"><li>• Zone de production</li><li>• Ateliers relais</li></ul>

Contact

Grand boulevard du Lac, Immeuble BIAT, 2ème étage, Les berges du lac, 1053 Tunis,

• Tél: +216 71 71 138 543

• Fax: +216 71 862 068

• Email : [mfcpole@mfcpole.com.tn](mailto:mfcpole@mfcpole.com.tn)

[www.mfcpole.com.tn](http://www.mfcpole.com.tn)



## Le Groupement des Industries Tunisiennes Aéronautiques et Spatiales (GITAS)

L'Interlocuteur du Secteur Aéronautique en Tunisie

Le GITAS, créé en Mai 2006, à l'initiative de ZODIAC, LATELEC et SABENA TECHNICS (ex- SOGERMA), est un groupement de sociétés, dont les activités vont de la conception à la fabrication de tout ou partie d'aéronefs ou engins spéciaux.

Ce groupement compte, à ce jour, 47 membres, concentrés principalement sur 4 pôles géographiques :

- Le Grand Tunis
- le Sahel (à 140 Km de Tunis)
- Soliman (à 35 Km de Tunis)
- Zaghouan (à 60 Km de Tunis)

Actuellement, le GITAS est reconnu comme le maillon et le référent de l'aéronautique vis-à-vis des investisseurs étrangers désirant s'implanter en Tunisie. C'est un facilitateur entre le public et le privé, avec lequel l'intégration est parfaitement réalisée.

Il a pour mission de :

- Favoriser les échanges, la collaboration et les synergies entre les entreprises du secteur aéronautique et spatial implantées en Tunisie. Ceci, entre autre, pour favoriser le développement d'une «Supply chain» aéronautique tunisienne, intégrée et complète.

- Représenter la profession auprès des autorités nationales tunisiennes.

- Promouvoir, en Tunisie, le développement d'un environnement favorable à l'industrie aéronautique et spatiale ainsi que l'implantation de nouvelles entreprises en Tunisie

- Favoriser l'émergence de fournisseurs locaux disposant des agréments nécessaires

Le GITAS intervient dans plusieurs domaines en relation avec l'aéronautique et spécifiquement la formation et l'environnement. Il dispose de deux commissions ci-dessous illustrées :

### I- Commission Formation

La Commission Formation traite l'ensemble des demandes relatives à la formation. Elle est chargée de :

- Assure le suivi des données relatives à la formation (informations générales, évolution de la réglementation/législation, évolution des dispositifs, ...) et en informe les membres ;

- Participe activement et directement à la mise en place de modules de formations, adaptés aux besoins actuelles et potentiels de l'industrie aérospatiale tunisienne. Ceci, étant réalisé en collaboration avec les autorités et organismes publics et privés concernés par les métiers et l'industrie aéronautique.

Dans ce cadre le GITAS a participé activement, à la mise en place du Centre d'Excellence aux Métiers de l'Industrie Aéronautique situé au parc aéronautique d'El Mghira.

Le GITAS collabore aussi avec les écoles d'ingénieurs tunisiennes telles que l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tunis (ENIT), l'École Nationale d'Ingénieurs de Bizerte (ENIB), l'École Nationale d'Ingénieurs de Sousse (ENISO), l'Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie (INSAT), etc. En effet, plusieurs modules de formation à orientation aéronautique ont été dispensés par ses sociétés membres.

### 2- Commission Hygiène Sécurité Environnement (HSE)

Cette commission veille à la mise en œuvre de la « Charte Environnementale du GITAS », à laquelle chaque membre adhère. Elle est chargée de :

- Assurer le suivi des données relatives à l'environnement et au développement durable et en informe les membres ;

- Promouvoir des démarches environnementales relatives au secteur ;

- Collaborer avec les autorités tunisiennes et organismes concernés, à l'optimisation du dispositif tunisien de collecte et traitement des déchets.

En effet, une dizaine de sociétés membres du GITAS ont été certifiées ISO14001 à l'issue de la participation au Programme de Mise à Niveau Environnementale en tant que 1er noyau pilote.

# INTERVIEW AVEC

## M. Thierry Haure - Mirande

Président du GITAS

Propos recueillis par Mlle Hajer Zidi- APII



*Les indicateurs du secteur aéronautique en Tunisie montrent une croissance importante ; Quelles sont, selon vous, les raisons de cette performance et quelles sont les conditions d'amélioration ?*

Venir Investir et s'implanter en Tunisie, est un choix qui repose sur plusieurs indicateurs de performances, citons à titre d'exemple :

-La position géographique de la Tunisie et sa proximité de l'Europe

- La facilité de s'intégrer vu que c'est un pays francophone

-Les compétences et la main d'œuvre qualifiée

La main d'œuvre représente le facteur phare de la performance de l'industrie aéronautique en Tunisie. Elle est composée des jeunes ayant fait preuve de compétences, d'habiletés d'apprendre et mieux faire.

La force de la Tunisie est l'existence d'une remarquable Supply chain au monde, capable de réaliser un produit de A à Z et servir une industrie aéronautique partout dans le monde. Ce qui permet de raccourcir les délais et minimiser par conséquent les coûts.

Face à la mondialisation et à une industrie hautement concurrentielle, la Tunisie est appelée à renforcer ses efforts afin d'offrir une industrie aéronautique plus compétitive et capable de concurrencer d'autres sites de production mondiaux. Pour se faire, elle doit miser essentiellement sur l'amélioration de la productivité et la consolidation de la formation à travers l'intégration de nouvelles technologies et de nouvelles méthodologies.

Dans cette optique et afin de rester bien positionné sur ce secteur en croissance, le GITAS intervient dans la préparation des jeunes tunisiens aux technologies aéronautiques de demain.

Le GITAS gère et anticipe et crée des relations gagnant-gagnant avec les autorités tunisiennes, les organismes de financement et les structures de formation afin de garantir la croissance du secteur aéronautique et in fine de l'économie tunisienne. A cet effet, le GITAS doit être reconnu comme étant le référent et l'interlocuteur de l'aéronautique en Tunisie.

*Si vous pouvez nous décrire la chaîne de valeur du parc aéronautique d'El Mghira en termes d'inputs-outputs; spécifiez le domaine d'intervention de chaque entreprise?*

Le parc aéronautique d'El Mghira est affecté à un client qui est STELIA une filiale d'Airbus qui est venu s'installer avec ses fournisseurs et sous-traitants.

La Supply Chain d'El MGHIRA permet de fabriquer un produit de A à Z. c'est comme si une seule unité alors qu'il s'agit de STELIA avec ses partenaires qui sont au nombre de 7 :

**1- Thyssen KRUPP** : Fournisseur de la matière première

**2- FIGEAC AERO** : Fabrication de pièces usinés et profilés ;

**3- MECAHERS AEROSPACE** : Fabrication de pièces élémentaires de tôlerie et de soudure

**4- MECAPROTEC** : Traitement de surface

**5- SFTL** : Assure le transport et la logistique entre tous les maillons de la chaîne de valeur

**6- Mécanyvois** : Fabrication d'outillages

**7- Corse Composite** : Fabrication des éléments de structure en composite

**8- STELIA** : fabrication des aérostructures (le client Final de la chaîne)

97% de tout ce qui se fabrique dans le monde aéronautique passe par le métier des procédés spéciaux qui sont le traitement de surface et le traitement thermique. C'est unique et exceptionnel en Tunisie de disposer de 4 unités faisant le traitement de surface (1 dans le parc d'El Mghira et 3 autres pour le reste du pays) et c'est ce qui fait la force de la Supply chain aéronautique tunisienne.

**Existe-t-il une relation entre les entreprises du parc El Mghira et les autres situées dans d'autres zones d'implantation (Sousse, Bizerte, Soliman, etc.) ?**

Les entreprises du Parc El Mghira travaillent principalement pour le compte de STELIA, mais peuvent travailler aussi pour d'autres entreprises aéronautiques dans d'autres zones d'implantation comme l'agglomération du Sahel ou bien pour ZODIAC.

**Peut-on définir le GITAS comme étant un cluster ?**

Un cluster est un groupement d'entreprises d'intérêt économiques liées pour renforcer leurs positionnements sur le marché. Ce sont des sociétés qui se mettent ensemble pour avoir une complémentarité afin d'atteindre un objectif commun : Conquérir des marchés, s'internationaliser, etc..

Donc la première vocation d'un cluster c'est tout d'abord de se grouper pour créer une force de production et une force commerciale. En plus de ce groupement, l'ouverture sur l'environnement externe requière des relations avec les structures de recherche, les universités, les centres de formation, ...etc.

Alors, le GITAS est bel et bien un cluster composé de 46 entreprises, ayant pour objectif de promouvoir le secteur aéronautique tunisien. Il joue le rôle d'interlocuteur et d'intermédiaire entre les entreprises et les différents organismes de l'environnement externe (universités, organisme d'appui, douane,...).

**En tant qu'interlocuteur représentatif de l'industrie aéronautique en Tunisie, le GITAS est partie prenante dans le processus de déploiement de formations aux métiers de l'aéronautique ; Pourriez-vous nous expliquer ledit processus notamment la relation avec le Centre d'Excellence aux Métiers des Industries Aéronautiques (CEMIA) ?**

Les modules de formation offerts par CEMIA ont été exprimés et validés par les experts métiers, qui sont les entreprises du secteur aéronautique membres du GITAS et ce à travers sa commission formation.

Nous avons créé un comité afin de faciliter les échanges entre les structures de formation et les industriels, qui a débouché sur un plan de déploiement du CEMIA.

Les entreprises adhérentes au GITAS ont accueillies les formateurs pour qu'ils soient formés dans les nouvelles spécialités et soient par la suite capables de former les jeunes tunisiens spécialistes en aéronautique.

**Quelles sont les mesures à entreprendre par les membres du GITAS pour réussir la mutation vers l'industrie 4.0 ?**

L'industrie 4.0 est un nouveau concept mondial, qui touche tous les secteurs entre autre celui de l'aéronautique.

A cet effet, les entreprises aéronautiques doivent migrer vers cette nouvelle ère en intégrant les nouveaux métiers et processus de travail.

La Tunisie comme tous les pays du monde n'échappera pas à cette exigence.

A notre niveau, le GITAS est en train de faire ses recherches et contacts pour soutenir la migration vers l'industrie 4.0 en Tunisie.

Pour cela, le GITAS est prêt à collaborer avec le secteur public pour réussir cette mutation non seulement pour le secteur aéronautique mais pour tous les secteurs économiques.

## Des Talents Tunisiens innovent dans le Secteur Aéronautique

Par Mme Imen Ghodhbane Ben Slima & Mlle Hajer Zidi (APII)

### Avionav

Reconnu par son potentiel d'innovation, la Tunisie, s'intègre dans le monde des avionneurs mondiaux à travers, Avionav, le constructeur tunisien d'avions biplace, confirmant ainsi que les compétences tunisiennes sont capables de concurrencer les pays de l'Europe Centrale comme la Pologne et la République Tchèque dont la construction d'avions légers est depuis longtemps leur domaine de spécialisation.



### Evada Aircraft



Evada Aircraft S.A, une nouvelle star up tunisienne créée depuis Février 2016, ayant pour vocation la fabrication et la commercialisation d'avions légers, s'est lancée dans le prototypage d'un aéronef amphibie 4 places (avion quadriplace), en partenariat avec l'avionneur tunisien Avionav. L'avion, EVASDA A4, qui sera construit en fibre de carbone à aile haute, est destiné à être commercialisé, début 2017, sur les marchés américain et canadien.

### Hamdi HACHED le jeune Tunisien qui a inventé Le biocarburant utilisé par Airbus en Malaisie



**Hamdi Hached est un ingénieur en environnement et science de la mer ayant un master en climatologie, General manager à Gaia Consulting et auparavant Liaison officer à Airbus Group à Kuala Lumpur en Malaisie ; Un parcours riche permettant à notre jeune tunisien d'inventer un biocarburant à partir des macroalgues.**

« La genèse de l'idée, exprime Hamdi Hached, remonte à 2008 suite à l'augmentation du prix du carburant, le brevet consiste en une nouvelle méthode biochimique pour extraire le biocarburant (Gaz + éthanol) à partir des macroalgues. La nouvelle méthode a permis de minimiser le temps d'extraction et d'améliorer le rendement ainsi que maîtriser les macroalgues comme une nouvelle biomasse très peu utilisée dans l'extraction des biocarburants »

Le fait d'utiliser les macroalgues comme source de biocarburant avec une méthode biochimique plus rentable que l'agro-carburant extrait à partir des sources combustibles par l'Homme, permet d'être plus concurrentiel ; Selon Hamdi Hached un

hectare d'algues permet de produire 2700 litres de biocarburant.

Une telle invention permettra d'inclure une nouvelle biomasse dans la fabrication de bio Jetfuel avec une efficacité plus importante et elle permettra également de minimiser d'une façon significative les émissions de gaz à effet de serre (GES) issus des avions.

Les avions Airbus "A320" et "A330" ont déjà été utilisés, dans des vols expérimentaux, ce biocarburant.

Hamdi souhaite que son invention soit de plus en plus répandue dans le secteur bio-industrie vu son impact environnemental et économique.



**AGENCE DE PROMOTION  
DE L'INDUSTRIE ET DE L'INNOVATION**

**TUNISIA,**  
YOUR ONE STOP SHOP FOR  
AEROSPACE INDUSTRY



Join us at **TUNISIA PAVILION** Hall 2B D32 from 19 to 25 JUNE 2017  
INTERNATIONAL PARIS AIR SHOW, BOURGET 2017



**Abonnez-Vous GRATUITEMENT au « Courrier de l'Industrie »**

Une revue spécialisée éditée et publiée semestriellement par l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation qui traite des thématiques d'actualité liées à l'entrepreneuriat, l'investissement, l'innovation et le développement technologique.

2 numéros/An

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

A retourner à l'APII 63, rue de Syrie - 1002 Tunis Belvédère - Tunisie  
Tél : (+216) 71 792 144 / Fax : (+216) 71 782 482  
E-mail : hajer.zidi@apii.tn

**OUI**, je souhaite m'abonner gratuitement au "Courrier de l'Industrie"

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Activité : \_\_\_\_\_  
Organisme : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_  
Pays : \_\_\_\_\_  
Tél : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_

**Type d'abonnement**

- Abonnement simple  
 Abonnement multiple

Je désire recevoir .....exemplaires du courrier de l'industrie



